# inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 39
mai 1978, 7me année


LAM

## Cotisations

| | Belgique | France | Autres pays |
|---|---|---|---|
| **1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 450,— | **FF 80,—** | FB 600,— |
| d'étudiant | FB 400,— | **FF 75,—** | FB 550,— |
| **1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 450,— | **FF 80,—** | FB 600.— |
| étudiant | FB 400,— | **FF 75,—** | FB 550,— |
| **1976 (Inforespace n° 25 à 30)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 450,— | **FF 80,—** | FB 600,— |
| étudiant | FB 400,— | **FF 75,—** | FB 550,— |
| **1975 (Inforespace n° 19 à 24)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 450,— | **FF 80,—** | FB 600,— |
| étudiant | FB 400,— | **FF 75,—** | FB 550,— |
| **1974 (Inforespace n° 13 à 18)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 450,— | **FF 80,—** | FB 600,— |
| étudiant | FB 400,— | **FF 75,—** | FB 550,— |
| **1973 (Inforespace n° 7 à 12)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 600,— | **FF** 100,— | FB 750,— |
| étudiant | FB 550,— | **FF 90,—** | FB 700,— |
| **1972 (Inforespace n° 1 à 6)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 600,— | **FF** 100,— | FB 750,— |
| étudiant | **FB** 550,— | **FF 90,—** | FB 700,— |
| **Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1978 (n° 1 à 42)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 3300,— | **FF** 550,— | FB 4000,— |
| étudiant | FB 2950,— | **FF** 500,— | FB 3600,— |
| de soutien | FB 4000,— | **FF 650,—** | FB 5000,— |

**Cotisation de soutien par année : FB 750,—**

**Il n'est fait aucun envoi contre remboursement.** Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

---

## LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1977) SONT ENCORE DISPONIBLES

**De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.**

**Vous trouverez dans nos six premières années de parution (n° 1 à 36) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie), ainsi qu'un numéro spécial entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie.**

**Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Claude Poher, Jean-Pierre Petit (sur là propulsion magnétohydrodynamique des OVNI), et bien d'autres articles variés.**

---

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

# inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

## Sommaire

# Les grands cas mondiaux

## OVNI en Papouasie (3)

Nous revenons une dernière fois sur ces extarordinaires événements qui se déroulèrent en Nouvelle Guinée. Dans les articles précédents (1), nous avions pris connaissance de l'essentiel du dossier tel qu'il fut réuni par Norman E.G. Gruttwell. Il peut sembler curieux que parmi le millier d'observations d'OVNI comprenant des occupants, un des cas les plus populaires de rencontre rapprochée du troisième type (RR III), soit précisément celui du Père Gill, de Papouasie, qui remonte à 1959 et ne présente cependant pas les éléments les plus étranges qui caractérisent d'habitude cette extrémité du « spectre » des OVNI. Cependant, les raisons en sont claires :

1) c'est la RR III, connue jusqu'à présent, qui a eu le plus grand nombre de témoins : 38 en tout;
2) le témoin principal était un ecclésiastique, le Révérend William B. Gill;
3) cela s'est passé à Boïanaï, en Nouvelle Guinée, dans un pays sans soucis technologiques, ni complexe des soucoupes volantes.

Peut-être est-ce la force tranquille et sans prétention de ce cas qui en a fait également la cible favorite des sceptiques. Si quelqu'un prend pour but de mettre en doute l'existence des OVNI, il doit s'attaquer presque immédiament à l'observation du R.P. Gill.

L'été passé (1977), le Révérend Gill a visité les Etats-Unis et, passant dans les environs de Chicago, a parlé avec le Dr Hynek et Allan Hendry de l'International Ufo Reporter. Nous nous sommes rendus compte que c'était là une excellente occasion de mettre les choses au point concernant les arguments critiques opposés à cette observation, chose impossible jusqu'à présent à cause de la distance. En prenant connaissance de ces nouveaux éléments (2), nous avons pu comparer les souvenirs du R.P. Gill, datant de dix-huit ans, aux rapports sur ces événements qui ont duré trois jours, pour reconstituer les détails des observations. Cela nous a permis de combler certains vides pour lesquels nous désirions depuis toujours la réponse de William Gill. Ensuite, cela nous a donné l'occasion de répondre aux arguments qui ont été opposés aux observations.

Le R.P. Gill a commencé par retracer les grands moments de la fameuse nuit du 26 juin 1959. Le Dr Hynek lui a alors demandé si l'objet inconnu avait changé de position durant la nuit. Il a répondu :

« Très peu. il n'est allé de manière évidente ni vers l'horizon, ni vers la droite ou la gauche. Le genre de mouvement dont je me souviens très clairement est celui d'allées et venues à travers les nuages. Il est certain que l'objet devenait plus grand par moments, ou venait plus près, pour s'éloigner ensuite dans la direction de notre regard. Il traversait les nuages en s'élevant à travers eux (ce ne sont pas les nuages qui le voilaient en passant devant lui). On voyait la base des nuages illuminée par sa lumière; il a donc dû descendre au moins à 600 mètres. Mais il été aperçu tout d'abord dans la position ouest-nord-ouest où il est resté. »

Dix minutes plus tard, l'objet était descendu assez bas pour que les témoins puissent distinguer certains détails. La dimension apparente était beaucoup plus grande que celle de la pleine lune (bien que la nuit suivante, cette dimension fut encore supérieure : cinq fois le diamètre de la lune). Sa couleur était jaune mat ou orange pâle et sa forme était celle représentée sur le croquis publié dans le n° 36 d'Inforespace (p. 25). A tout moment, on pouvait voir sur le pont jusqu'à quatre silhouettes d'« hommes » de la ceinture à la tête. Un mince faisceau de lumière bleue, dressé à 45°, a été observé pendant 10 minutes à partir de 19 h 10 (tous les temps ont été déterminés sur une montre-bracelet). Quand le faisceau de lumière s'éteignit, les « hommes » se retirèrent et l'OVNI remonta en traversant le plafond de nuages.

A ce moment-là, le R.P. Gill a remarqué Vénus à l'ouest, plus bas que l'OVNI, et à sa gauche. Cependant, ce n'est pas Vénus qui fixait son attention ce soir-là, ce qui fait qu'il n'a pas pris note du moment de son coucher. Il suppose cependant que c'était tôt. Notons que l'OVNI principal n'a pas bougé pendant près de trois heures. Tout objet astronomique se serait déplacé de 45° d'arc pendant ce temps-là. Le R.P. Gill n'a pas noté l'apparition de la lune dans son journal, et il ne se souvient pas de l'avoir vue.

---

1. Les deux premières parties de ce dossier furent publiées dans Inforespace n° 36, 1977, pp. 23-35, et n° 37, 1978, pp. 7-12.
2. International UFO Reporter, Vol. 2, n° 11, novembre 1977 (pp. 4-7), et n° 12, décembre 1977 (pp. 4-7).

Ce journal montre que le R.P. Gill a revu l'OVNI à 20 h 28 et appelé les gens de la mission pour l'observer de nouveau. C'est à ce moment qu'un second OVNI fut remarqué au nord-ouest, au-dessus de la mer, à une grande hauteur et plus éloigné que le premier. Cet OVNI avait un diamètre apparent bien moindre, environ la moitié du diamètre lunaire, mais il avait quand même nettement la forme d'un disque. Tout le disque était lumineux, mais on voyait sur lui cinq « panneaux » plus brillants. Sous le disque, on distinguait aussi quatre béquilles, comme au premier OVNI. On n'a pas observé de rotation. Trois autres disques ont été notés très haut dans le ciel méridional, au-dessus de la terre ferme; mais les souvenirs sur eux sont moins nets. Ils étaient plus petits que le quart de la lune, mais plus grands que des étoiles. Pendant une heure, les cinq OVNI jouèrent à cache-cache dans les nuages. Le R.P. Gill nota : « Quand on regardait de nouveau vers les trois petits, ils avaient disparu; mais plus tard ils étaient de nouveau là ». A 21 h 05, les trois petits disparurent pour de bon. Le premier objet zébra le ciel vers Giwa en une demi-seconde, plus vite que l'œil ne pouvait le suivre... et disparut. Quand il démarra, sa couleur passa du blanc délavé au rouge sombre et ensuite au bleu-vert. Il ne resta alors que le second OVNI, presqu'au zénith, qui fut caché finalement par la couverture croissante du ciel à 22 h 50 (on l'avait vu pendant plus de deux heures).

Plusieurs Papous signèrent une déclaration attestant ce qu'ils avaient vu. Nous y reviendrons.

Le samedi 27 juin, le lendemain, à 18 h 00, quand le Soleil était juste derrière les montagnes et que le ciel était encore clair, un aide médical papou remarqua un grand OVNI à peu près au même endroit que la nuit précédente. Le R.P. Gill et une douzaine d'autres sortirent pour l'observer. Il restait alors encore un quart d'heure de jour. ils virent apparaître sur le pont du « vaisseau » quatre figures humaines qui semblaient se pencher et remuer les bras. Deux autres OVNI très petits stationnaient dans le ciel, l'un au-dessus des collines occidentales et l'autre au zénith.

Une des silhouettes sur le pont semblait regarder les témoins. Le R.P. Gill leva le bras et l'agita; la silhouette agita son bras en réponse. Un Papou nommé Ananias agita les mains et les deux silhouettes extérieures répondirent de même. Ensuite le R.P. Gill et Ananias firent signe ensemble et les quatre silhouettes répondirent. Tous les témoins (sauf le R.P. Gill) sursautèrent de plaisir ou de surprise. Comme il faisait de plus en plus sombre, on utilisa une torche électrique pour envoyer à l'OVNI une longue série de traits. Il sembla réagir en oscillant comme un pendule. Ensuite, il se rapprocha lentement des témoins pendant environ une demi-minute et s'arrêta. C'est alors qu'il fut le plus près des témoins.

Le R.P. Gill avait déterminé que la dimension apparente du vaisseau était approximativement de 13 cm à bout de bras. On s'est aperçu depuis longtemps que cette méthode fournit généralement des résultats exagérés. Nous préférons une comparaison avec la dimension apparente de la pleine lune. Le Dr Hynek fit observer la lune par le R.P. Gill, et le Père estima que la largeur de l'objet égalait cinq lunes mises côte-à-côte. Bien que ce nombre soit beaucoup plus petit (quatre à cinq fois) que les 13 cm originaux, il surclasse quand même n'importe quel objet astronomique normal.

Le R.P. Gill nous dit maintenant que le vaisseau était environ à 45° ouest. Les silhouettes disparurent sous le pont après 2 ou 3 minutes, semblant se désintéresser de la scène. Deux d'entre elles revinrent à 18 h 25, en même temps que le faisceau bleu qui s'alluma deux fois pendant quelques secondes. Les hommes sur la plage crièrent et firent signe aux silhouettes de descendre; mais le vaisseau, totalement silencieux, ne répondit pas. Les silhouettes étaient éclairées par le faisceau bleu ainsi que par une effluve qui les entourait, eux et le vaisseau, sans les toucher. C'était pareil la nuit précédente.

A ce moment-là, le R.P. Gill rentra pour dîner, chose qui lui fut reprochée par les sceptiques, dans la littérature sur les OVNI. A 19 h 00, le principal OVNI était encore là, mais plus petit. Le missionnaire dirigea son office religieux « Evensong » jusqu'à 19 h 45.

**IUR** (3) : « Pourquoi avez-vous quitté les lieux pour aller dîner ? »

3. NDLR : nous désignerons ainsi les questions posées par le Dr Hynek ou Allan Hendry de l'International UFO Reporter.

**R.P. Gill** : « On en avait un peu assez parce qu'ils ne voulaient pas descendre, après tous ces signes. Faire des signes n'a rien d'extraordinaire. On fait exactement la même chose, y compris les signaux lumineux, quand arrive un navire. Il n'y a aucune différence. L'OVNI devint si grand et si proche que nous avons essayé de lui faire signe d'atterrir sur la plaine de jeux. Nous espérions que les quatre occupants, sans doute en uniforme de l'armée ou de la marine, entreraient chez nous. Tout semblait si parfaitement normal et naturel. Il n'y avait là rien qui fasse penser au genre « fantôme » ou « soucoupe volante ». C'est cela qu'il est difficile de faire comprendre aux gens... Puisqu'il y avait une soucoupe volante, nous aurions dû subir une épreuve traumatisante... Il n'y a rien eu de tout cela. »

**IUR** : « Philip Klass dit dans son livre que vous n'avez pas laissé un seul témoin sur place. »

**R.P. Gill** : « Ils étaient là, avec prière de m'appeler s'il arrivait quelque chose d'intéressant. Ils ne se sont pas tous dispersés pendant que je dînais. »

**IUR** : « Est-ce qu'il en a été de même pendant que vous disiez votre office ? »

**R.P. Gill** : « Non, à ce moment-là les nuages s'amoncelaient. Ce n'était pas une belle nuit. N'oubliez pas non plus que la veille, ils avaient déjà observé les OVNI pendant des heures. Quand les témoins quittèrent l'office, le ciel était couvert et on ne voyait pas d'OVNI. A 22 h 40, on entendit une explosion particulièrement violente, mais il n'est pas possible de la rattacher aux observations. »

Le dimanche 28 juin, à 18 h 45, il y avait un OVNI vers le nord, très haut, presque au zénith. 45 minutes plus tard, il s'était déplacé vers le sud, mais toujours presqu'au zénith. A 21 h 00, on observa trois OVNI, presque alignés, haut dans le ciel sans nuages. A 23 h 00, on nota huit OVNI, le plus grand nombre observé; et à 23 h 20, on entendit sur le toit de la Mission un coup violent. Cependant, on ne put déceler ni objet, ni trace de chute. On voyait quatre OVNI et ils étaient encore là quand le R.P. Gill alla se coucher.

**IUR** : « Comment étaient ces disques ? »

**R.P. Gill** : « Des petits disques... tout menus... larges à peu près comme la moitié de la lune. Ils semblaient aller et venir (sans se déplacer). On tournait de nouveau les yeux vers l'un d'eux et il n'était plus là; quelque chose comme ça. On voyait les étoiles au même moment, mais ces objets n'étaient certainement pas des étoiles à cause de leur dimension et de leur forme. »

**IUR** : « Avez-vous remarqué Vénus, la nuit du dimanche ? »

**R.P. Gill** : « Je ne me souviens pas. Je n'étais pas très intéressé par Vénus à ce moment-là. Elle était visible sur le ciel clair, avant que la nuit ne tombe. »

## Les arguments des sceptiques

**IUR** : « Philip Klass et le Dr Donald Menzel, mort dernièrement, ont tous deux exprimé leur surprise de vous voir rentrer pour dîner alors qu'il se passait « un des phénomènes les plus spectaculaires de l'Histoire : un vaisseau-mère occupé par des extraterrestres ». Vous avez riposté en disant qu'à ce moment-là, vous ne pensiez pas que l'objet était extraterrestre; que c'était simplement quelque invention de l'U.S. Air Force. Cependant, avant l'observation, vous avez écrit à un collègue, David Durie, à propos de la soucoupe vue par Stephen Gill Moï cinq jours auparavant et de votre propre observation d'une « lumière nocturne ». Vous dites dans cette lettre : « Je suis presque convaincu de la théorie de la ' Visitation '. » La nuit suivante, vous avez fait la première observation du 26 juin. Le lendemain, avant la réapparition de l'OVNI auquel vous avez fait signe, vous avez écrit de nouveau à votre ami, disant : « La vie est étrange, n'est-ce pas ? Hier, je vous ai écrit une lettre... exprimant des opinions concernant des OVNI. Maintenant, moins de 24 heures plus tard, mes vues ont un peu changé. » Vous avez signé : « Hourra, Bill convaincu », notant dans le texte qu'il n'y avait pas de doute que les OVNI étaient « maniés par certains êtres ». Il est difficile de croire que vous auriez employé cette expression pour désigner des Américains. Y a-t-il une contradiction ici ? »

**R. P. Gill** : « Ce « certains êtres » a été en partie écrit ironiquement; mais aussi, en écrivant ce

soir-là, je commençais à penser qu'il y avait peut-être quelque chose de vrai dans ce que Ken Houston avait dit un peu plus tôt à propos des OVNI. Et David Durie... Je savais qu'il s'intéressait à cela. Mais c'était quand même un demi-humour dans cette lettre à un ami... qui comprenait mon sens de l'humour, comme je comprenais le sien. Nous avons des relations très étroites et je savais qu'il s'intéressait aux OVNI. Il est vraiment regrettable qu'on n'ait pas conservé toute une correspondance qui a duré pendant des mois. Si vous voulez faire proprement cette recherche, il faudrait replacer le tout dans son contexte. »

Gill a parfaitement raison sur ce point. Bien qu'il calmât David Durie sur sa « théorie de la Visitation », il établit aussi clairement que les OVNI ne l'émouvaient pas, puisqu'on trouve aussi dans sa première lettre : « Je ne doute pas de l'existence de ces « choses » (je ne puis d'ailleurs plus douter, maintenant que j'en ai vu une moi-même), mais mon esprit simpliste a encore besoin de preuves scientifiques avant d'accepter la théorie extraterrestre. Je pourrais être d'accord avec ceux qui considèrent beaucoup d'OVNI comme un phénomène électrique, ou peut-être quelque chose qui est provoqué par les explosions atomiques, etc... »

Le R.P. Gill n'a même pas admis que Stephen Gill Moï ait vu une soucoupe le 21 juin. « Que Stephen puisse vraiment voir une soucoupe, pourrait être le travail de l'inconscient, puisqu'il est très vraisemblable que les soucoupes existent; mais il n'y a pas une chance sur deux qu'elles ne soient pas terrestres, et encore moins qu'elles soient occupées (plutôt radio-guidées) et il n'est pas encore prouvé qu'elles sont consistantes ». De plus, quand on voit que cette première lettre est signée « *WILLIAM QUI DOUTE* », il devient clair que la signature « Bill convaincu » en est naturellement la suite aimable. Tous ces faits, cependant, ont été commodément omis dans les arguments publiés par les sceptiques.

**IUR** : « A cette époque-là, aviez-vous lu beaucoup sur les OVNI ? »

**R.P. Gill** : « Jusqu'à ce que j'aille à Melbourne (4), la seule chose que j'avais lue sur les OVNI, c'était ce que j'avais écrit moi-même, concernant ma propre aventure. C'est-à-dire que je n'y connais-sais rien. Il peut bien y avoir eu un article dans une revue, mais cela ne m'intéressait pas. »

**IUR** : « Cependant, dans les notes que vous avez prises à cette époque, vous avez appelé le premier OVNI « vaisseau-mère ». C'est un terme couramment utilisé dans la littérature spécialisée, depuis l'époque d'Adamski. Les sceptiques l'ont remarqué immédiatement. »

**R.P. Gill** : « Eh bien, on aurait dit que c'était une mère avec ses enfants. Juste une sensation. L'emploi du terme « vaisseau » est naturel à cause de la superstructure, voyez-vous. Cela vous rappelle un vaisseau. J'aurais même pu l'appeler une « chaloupe ». Il donnait l'impression d'une mère poule. »

**IUR** : « Vous voulez dire que c'est vous qui avez choisi ces mots, plutôt que de les avoir empruntés à une lecture antérieure ? Vous avez co-inventé le terme « vaisseau-mère » ? »

**R.P. Gill** : « C'est bien ça »

Il est prouvé, en outre, que les Papous eux-mêmes pensaient que l'objet vu le vendredi n'était pas extraterrestre. Quand M. Ernie Evenett (qui avait aussi vu un OVNI le vendredi soir) rencontra les indigènes de Boïanaï le lendemain, ils lui demandèrent : « Monsieur, avez-vous vu la Force Aérienne Américaine, hier soir ? Nous l'avons vue, à Boïanaï ». Cependant, il faut remarquer que le Révérend Père Gill en vint à l'idée que les ufonautes n'étaient pas du personnel de la Force Aérienne, vers le 30 juin, lorsqu'il écrivit à David Durie ; « En supposant que les « hommes » aient la même taille que la moyenne terrestre... ». Sans restrictions cette fois ! On a déclaré que Norman Cruttwell, qui a donné des renseignements sur les OVNI de Nouvelle Guinée à la Flying Saucer Review, avait donné instruction aux missionnaires et aux indigènes de garder l'œil ouvert sur les OVNI. Est-ce que le R.P. Gill était tenu d'informer Cruttwell des observations d'OVNI ?

**R.P. Gill** : « Norman Cruttwell n'avait aucune autorité pour donner des instructions; c'était un de nos collègues. »

4. Le R.P. Gill a quitté la Nouvelle Guinée peu après les faits. Actuellement âgé de 50 ans, il est instituteur à la Camberwell Grammar School, à Melbourne (Australie).

**IUR** : « Mais n'essayiez-vous pas de « faire plaisir à votre supérieur » en lui donnant ces informations, comme le suggère Philip Klass ? »

R.P. **Gill** : « Il n'était pas mon supérieur; il n'était qu'un ami intime. »

**IUR** : « Cependant, dans une lettre que vous avez envoyée à Norman Cruttwell, vous avez écrit : « Voici un tas de documents, sûrement du genre que vous attendez ». »

**R.P. Gill** : « Oui, eh bien... j'ai écrit cela une quinzaine de jours plus tard, alors que je me rendais très bien compte que Cruttwell gardait trace de ces choses. Mais de nouveau, c'était écrit à ma façon : « Voici un tas de camelotes que j'ai ramassées; si ça peut faire votre bonheur ». C'était une lettre privée. Seuls les gens qui me connaissent depuis un certain temps me comprennent quand j'y vais un peu trop fori dans mes lettres. »

(à suivre)

Traduction et texte de **Robert J. Stevens.**

## Une bibliothèque modèle

On nous demande souvent des conseils pour constituer une bibliothèque de base sur le phénomène OVNI. Quels ouvrages acheter en premier et sur quels critères doit s'opérer cette sélection.

Nous n'avons pas résolu le problème, mais nous avons demandé à une dizaine de nos collaborateurs de définir quels étaient les dix livres à lire d'abord pour se faire une idée complète du problème des OVNI. De la confrontation de leurs avis est née la liste type ci-dessous. Elle est sans doute critiquable, nous vous l'accordons bien volontiers, car il est vrai qu'il ne peut exister de bibliothèque standard en la matière. Comme cette sélection ne réunit que des ouvrages en langue française, la littérature ufologique anglo-saxonne ne s'y trouve que modestement représentée, les titres anglais ou américains ne faisant que rarement l'objet d'une traduction. Précisons également que les éditions épuisées n'ont pas été retenues.

Ce choix a cependant le mérite de permettre à un profane sur le sujet de se faire une opinion honnête sur la question. Ces ouvrages sont en vente dans notre « Service Librairie ». Vous trouverez en dernière page intérieure de couverture la liste complète des titres actuellement disponibles.

Chaque fois que cela vous est possible, nous vous demandons de nous accorder votre préférence dans l'achat des ouvrages. Vous pourrez contribuer ainsi à soutenir notre action et participerez, par ce biais, à la promotion de la Société.

Voici cette liste type :

1. LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?, par J. Allen Hynek (éd. Belfond).
2. DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI, par Michel Bougard (éd. SOBEPS).
3. MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES, par Fernand Lagarde et LDLN (éd. Albatros).
4. LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire).
5. MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé Michel (éd. Seghers).
6. CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES, par Jacques Vallée (éd. Denoël).
7. LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire).
8. LA CHRONIQUE DES OVNI, par Michel Bougard (éd. J.-P. Delarge).
9. LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE et BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES, par Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire).
10. LE COLLEGE INVISIBLE, de Jacques Vallée (éd. Albin Michel).

En plus de ces dix ouvrages les plus souvent cités, bon nombre d'autres auraient sans doute mérité de figurer dans ce hit-parade, mais ces ouvrages constituent néanmoins un ensemble qui nous paraît fort complet.

# Le cas Antônio Villas Boas (2)

« Jusqu'à maintenant, je n'avais pas encore imaginé de façon bien précise l'aspect physique des étranges hommes qui m'avaient enlevé. Tous étaient vêtus de combinaisons bien ajustées, faites d'une grosse toile lisse de couleur cendre et parsemées de raies. Cet habit montait jusqu'au cou où il rejoignait un casque de même matière mais paraissant plus dur. Des renforts, devant et derrière, le raidissait. L'un d'entre eux, de forme triangulaire, protégeait le nez.

» Ce casque masquait complètement le visage, ne laissant entrevoir que les yeux de ces personnages par deux verres ronds semblables aux lentilles employées pour les lunettes. Derrière ces verres, les hommes me regardaient. Leurs yeux semblaient bien plus petits que les nôtres, mais je crois que cela pouvait être un effet des lentilles. Tous avaient des yeux clairs, de couleur bleue, me semble-t-il, mais je ne peux rien garantir. La partie supérieure du casque avait une grandeur correspondant au double de la largeur d'une tête normale.

» Il est probable qu'il y ait eu autre chose que la tête dans les casques mais, du dehors, rien n'apparaissait. Sur le sommet, au milieu de la tête, sortaient trois tubes de section circulaire et de couleur argentée, plus minces qu'un de nos tuyaux d'arrosage. Ces tubes, un au centre et un de chaque côté, étaient lisses. Ils se dirigeaient vers le dos et se courbaient en direction des côtes. Là, ils pénétraient dans la combinaison où ils s'emboîtaient par un système que je suis incapable de bien décrire. Celui du centre entrait dans l'axe de la colonne vertébrale. Les deux autres étaient fixés, de chaque côté, sous les épaules, à environ 8 à 10 cm sous les aisselles, là où commencent les côtes. Je n'ai cependant remarqué aucune saillie à cet endroit du vêtement. Rien ne pouvait suggérer la présence d'une boîte ou d'un appareil camouflé sous l'habit (13).

» Les manches de la combinaison, très longues, descendaient jusqu'aux poignets où elles se prolongeaient par de gros gants de même couleur. Ces gants, avec cinq doigts, devaient normalement embarrasser le mouvement des mains. J'ai observé que ces hommes ne parvenaient pas à plier complètement les doigts de façon à toucher leur paume. Cette difficulté ne les empêcha cependant pas de me maintenir fermement, ni de manipuler avec dextérité les ventouses pour extraire mon sang.

» L'habit de ces hommes devait être un uniforme parce que tout l'équipage de l'engin portait à hauteur de la poitrine une espèce d'écusson rouge de la grandeur d'une rondelle d'ananas. Cet écusson scintillait parfois, non en raison d'une luminosité propre, mais plutôt à cause de reflets semblables à ceux d'un verre rouge, comme celui d'un catadioptre de voiture. De cet écu situé au milieu du thorax, partait une bande de tissu argenté qui rejoignait une large ceinture bien ajustée. A l'intersection, il n'y avait ni patte, ni boucle. Je ne me souviens plus de la couleur. Je n'ai remarqué aucune poche sur les combinaisons.

Les pantalons, très ajustés aux jambes et au bassin, ne possédaient aucune couture. Les jambes du pantalon et les chaussures étaient d'un seul tenant.

» Les semelles étaient différentes des nôtres, très épaisses (3 à 4 cm), et elles remontaient sur l'avant. Leurs chaussures ressemblaient à nos chaussures de tennis : elles remontaient fort sur l'avant, mais ne se terminaient pas en pointe comme les souliers de jadis. Ceci dit, la démarche des individus paraissait très libre. Pourtant, la combinaison hermétique devait être légèrement embarrassante car ils étaient toujours un peu raides en marchant. Tous étaient de ma grandeur (peut-être plus petits sans scaphandre) à l'exception d'un seul, celui qui le premier me rattrapa. Il n'arrivait pas à hauteur de mon menton. Ils me paraissaient tous robustes mais pas assez pour que je craigne de me mesurer avec chacun l'un après l'autre. Je pense qu'en terrain dégagé, j'aurais pu me mesurer sans difficulté avec n'importe lequel. Mais ceci ne s'est pas présenté.

» Après un très long moment, un bruit de porte me fit sursauter. Je regardai en direction du bruit et j'eus alors une très grande surprise. La porte était ouverte et une femme venait d'entrer.

13. Cette remarque motiva une question du Dr Fontes : « Je ne comprends pas, dit-il, comment ces êtres pouvaient respirer dans un habit aussi hermétique et ne comprenant aucun réservoir portable, bonbonne d'air ou autre chose ». Antonio Villas Boas : « Je n'ai pas pensé à cela. Je ne sais comment l'expliquer. Je n'ai rien remarqué, aucune saillie ou volume indiquant que les tubes aboutissaient à un quelconque appareil respiratoire se trouvant dans la combinaison ».

marchant vers moi. Elle s'approchait doucement, sans aucune hâte, et paraissait se divertir de la surprise marquée sur mon visage. Je demeurais bouche bée. Cette femme était complètement nue, comme moi, et elle était belle, quoique d'un type différent de celles que je connaissais. Elle avait des cheveux d'un blond quasi blanc, lisses, pas très abondants. Ils étaient longs, descendant jusqu'à la poitrine et leurs pointes étaient effilées, en s'enroulant vers l'intérieur. Ils étaient répartis de part et d'autre d'une raie centrale. Elle avait de grands yeux bleus, plus allongés que ronds, bridés vers l'extérieur (comme le maquillage que se font certaines filles, mais chez cette femme c'était naturel).

» Le contour du visage était différent de ceux des autres femmes, car les pommettes saillaient fortement, ce qui lui faisait un visage plutôt large, bien plus que celui de nos Indiennes. Le nez était droit, sans être pointu ni retroussé. Le bas du visage s'affinait très fortement et se terminait par un menton pointu. Cette particularité donnait une forme triangulaire à la moitié inférieure de son visage. Les lèvres étaient fines, je les voyais à peine. Les oreilles très petites, ne paraissaient pas différentes de celles des autres femmes que je connaissais. Les pommettes saillantes paraissaient recouvrir un os protubérant; mais comme je le remarquai plus tard, elles étaient douces au toucher.

» Cette créature, vraiment magnifique, était plus belle que n'importe quelle femme que j'avais pu rencontrer jusqu'alors. Le corps mince, avec les seins hauts, bien cabrés et bien séparés. Elle avait la taille fine et un ventre menu. Les hanches étaient bien développées et ses cuisses assez grosses; les pieds petits, les mains longues et fines, les doigts et les ongles normaux. Elle était plus petite que moi, sa tête m'arrivant à l'épaule. »

## Remarque

Suivant le témoin, si cette femme avait été casquée, sa taille aurait été un peu plus grande et aurait atteint son menton. Se basant sur ceci et tenant compte que les autres occupants avaient une taille identique à la sienne, il affirme que c'est cette femme qui, la première, le rattrapa lors de sa fuite.

A. Villas Boas mesure 1 m 64 (mesure prise dans le cabinet du Dr Fontes pendant l'enquête). D'après ses observations relatives à l'épaisseur des semelles, la taille de chaque membre de l'équipage serait approximativement de 1 m 50. La créature féminine, plus petite, ne devait pas dépasser 1 m 35. L'affirmation du témoin prétendant que cette femme ne dépassait pas son épaule, rendrait, suivant l'opinion de Joao Martins, impossible le fait de frotter sa tête sur le visage d'Antônio Villas Boas. Cette apparente contradiction allait amener Martins à refuser d'apposer sa signature au bas du rapport final. Le Dr Fontes n'est pas du même avis. Selon lui, la femme pouvait très bien se hisser sur la pointe des pieds, rendant ainsi possible l'approche du visage d'A. Villas Boas. Mais voyons ensemble la suite des événements.

« Cette femme vint vers moi en silence, me regardant avec l'expression de quelqu'un qui désire quelque chose. Elle m'embrassa et frotta sa tête à mon visage, d'un côté, puis de l'autre. Je sentis son corps toucher le mien et faire des mouvements. Blanche de peau et les bras parsemés de taches de rousseur, elle n'utilisait aucun parfum. J'ai remarqué que sa peau ne dégageait pas d'odeur. De nouveau la porte se referma. Seul avec cette femme magnifique qui m'embrassait et me montrait clairement ce qu'elle désirait, je commençai à perdre le contrôle de mes sens Cela paraît incroyable dans la situation où je me trouvais. Je pensai alors au liquide répandu sur mon corps : c'est sans doute lui qui était la cause de mon état d'excitation incontrôlable, une chose qui ne m'était jamais arrivée auparavant.

» Je finis par tout oublier et la pris dans mes bras! Nous avons ensuite glissé vers le divan où nous eûmes des relations pour la première fois. Ce fut un acte normal et la créature se comporta comme n'importe quelle autre femme. Après, il y eut une période de caresses, suivie de nouvelles relations. Enfin elle se fatigua et respira par saccades.

» J'étais toujours excité, mais elle ne manifestait plus aucun désir. Mieux, elle se détourna de moi, essayant même d'éviter mes attentions. Je fus alors rapidement découragé. J'étais ce qu'ils avaient voulu : un bon reproducteur pour amé-

liorer leur race. En fin de compte, c'était tout; je devenais haineux à leur égard. En réfléchissant, je pris la décision de rester calme. Je venais de passer quelques moments agréables. Evidemment, je ne voudrais pas échanger une de nos femmes contre une des leurs. J'aime une femme avec qui je puisse parler et converser. Ce n'était pas le cas ici; certains soupirs sortant de la bouche de ma compagne me donnèrent la désagréable impression d'être émis par un animal.

» J'ai remarqué qu'elle ne m'avait donné aucun véritable baiser. Parfois, elle ouvrait la bouche pour le faire mais elle se contentait alors de me mordiller le bout du menton. Chose étrange également : excepté sa chevelure très blonde, tous les autres poils étaient très roux, presque de couleur sang. Peu après nos étreintes, nous nous sommes séparés. La porte s'ouvrit. Du seuil, un homme l'appela et elle sortit aussitôt. Elle se retourna et se montra le ventre puis, avec un sourire, m'indiqua ie ciel dans la direction du sud. Et ce fut tout. J'ai interprété ce signe comme voulant me prévenir qu'elle reviendrait pour m'emmener avec elle, là où elle demeurait. En raison de ce geste, je vécus désormais dans la peur. S'ils revenaient pour m'emporter, je serais perdu. Je ne veux en aucune manière me séparer ni des miens, ni de ma terre (14).

» Par après, un des occupants portant mes habits pénétra dans la pièce. Il me fit signe de me vêtir. Ce que je fis en silence. Tous mes objets personnels étaient encore dans mes poches, à l'exception de mon briquet de marque Homero. J'ignore s'ils l'ont pris ou si je l'ai perdu durant la lutte précédant ma capture. Je ne l'ai pas réclamé. Ensuite, nous sommes sortis dans l'autre pièce. Trois des membres de l'équipage conversaient, assis sur des sortes de chaises pivotantes. Je dis « converser », mais en réalité je devrais plutôt dire « aboyer ». Celui qui m'accompagnait me laissa seul dans le centre de la salle. J'étais à présent très calme, car je savais qu'ils ne me feraient aucun mal.

» J'essayais de passer le temps pendant qu'ils s'entretenaient. C'est ainsi que j'ai pu observer certains détails. Notamment sur la table, à proximité des hommes, une boîte cubique ayant un couvercle protégeant un cadran pareil à celui d'un réveil-matin. Il y avait une aiguille sur le cadran et une marque noire à l'emplacement du chiffra 6. Des marques semblables existaient aux points correspondant à 03 h 00 et 06 h 00. A l'endroit où devait se trouver 12 h 00, c'était différent : il y avait quatre petits traits noirs parallèles. Je ne saurais expliquer leur utilité.

» Au début, j'ai nettement pensé que l'appareil pouvait être une horloge, car de temps en temps, un des membres de l'équipage regardait vers elle. Mais ce ne devait pas être cela, car je l'ai observé longtemps et je n'ai pas vu l'aiguille se déplacer. J'eus ensuite l'idée de prendre cet appareil avec moi. Je me rappelle qu'à ce moment je cherchais à emporter quelque chose pour pouvoir prouver mon aventure. Si je réussissais à avoir cela, le problème serait résolu. Il se pourrait que comprenant mon intérêt pour cette chose, l'équipage se décide à me l'offrir. Je me suis approché davantage; ils étaient distraits. Je pris l'objet en main, le soulevant de la table. Il était pesant, plus de 2 kg peut-être. Je n'eus pas le temps de l'examiner, car un des hommes se leva précipitamment et m'ôta rageusement la boîte des mains.

» Il me repoussa et regagna sa place. Je me suis écarté et je sentis mon dos toucher un des murs le plus proche. Je suis resté là, n'ayant pas peur. Je ne craignais pas l'être qui m'avait repoussé, mais je pensais qu'il valait mieux rester tranquille, car de toute évidence, ils ne me voulaient aucun mal. Pourquoi alors provoquer leur hostilité ? L'unique chose que je fis, fut de griffer la paroi avec les ongles, en essayant de détacher un petit morceau de métal. Mais mes ongles glissèrent sur ce mur poli. Le métal étant trop dur, je n'arrivai à rien. J'attendis alors la suite des événements.

» Je n'avais plus revu la créature féminine, je pense qu'elle se trouvait dans la partie avant de la grande pièce. Il y avait une porte que je n'avais pas franchie. Elle était à ce moment légèrement entrouverte et, de temps en temps, on entendait des bruits provenant de là, comme si une personne s'y déplaçait. Cette personne ne pouvait

14. Ce geste provoqua chez Antônio Villas Boas une peur intense : il craignait à tout moment le retour de «l'étrangère». Pour le Dr Fontes, ce langage mimé aurait plutôt eu la signification suivante : « Je vais avoir un enfant, le tien et le mien, là-bas sur ma planète ». A. Villas Boas admit cette nouvelle interprétation.

être que cette femme car les autres étaient tous avec moi, sanglés dans leur uniforme et leur casque singuliers. J'imagine que ce compartiment devait être le poste de pilotage, mais je n'ai pas pu le vérifier. Finalement, un des hommes se leva et me fit signe de le suivre. Les autres restèrent assis, sans me regarder. Nous avons marché vers la sortie de l'engin et nous sommes ainsi arrivés dans la petite pièce. La porte extérieure était ouverte et l'échelle déroulée.

» Mais nous ne sommes pas descendus, car mon étrange compagnon m'invita à le suivre en direction d'une plate-forme existant de part et d'autre de la porte. Cette plate-forme ceinturait l'appareil et quoique étroite, elle permettait le passage vers les deux côtés. En premier lieu, nous nous sommes dirigés vers l'avant. Là, je notai une sorte de protubérance métallique, de forme carrée, qui s'avançait nettement et était solidement fixée au corps de l'appareil. Si ces appendices avaient été plus grands, j'aurais pu imaginer qu'ils servaient d'ailes. Je pense qu'en pivotant vers le haut ou vers le bas, ils orientaient la descente ou la montée de l'engin.

» Plus loin vers l'avant, l'homme me désigna les trois éperons métalliques mentionnés au début (15), solidement ancrés dans les flancs et dans la partie avant; ces éperons étaient identiques par la forme et la longueur. Assez gros à la base, ils s'effilaient fortement et se terminaient en pointe. La position de ces protubérances était horizontale. Je ne sais s'ils étaient usinés dans le même métal que l'engin, car ils rougeoyaient légèrement comme s'ils étaient chauffés. Mais je n'ai perçu aucune chaleur. Un peu au-dessus de leur base d'implantation, il y avait des lumières rougeâtres. Les éperons latéraux étaient petits et arrondis, tandis que l'éperon avant, arrondi et énorme, supportait le phare précédemment décrit (15). D'innombrables lampes carrées, petites et identiques à celles installées à l'intérieur, entouraient le bord de l'appareil. Tout à fait à l'avant, la plate-forme s'arrêtait près d'une vaste plaque de matière translucide semblable à du verre, de forme bombée et qui s'étendait vers les côtés. Cette « verrière » était très solidement enchâssée dans la structure de l'engin.

» Peut-être servait-elle pour voir au dehors, bien que je n'ai remarqué aucune fenêtre dans l'un ou l'autre des compartiments de l'engin. Je crois cependant qu'il eût été difficile d'apercevoir quoi que ce soit par là, car ce verre épais, vu de l'extérieur, paraissait très mat. J'ai pensé que les éperons de métal servaient à la propulsion de l'engin, car lorsqu'il est parti, la luminosité des éperons augmenta d'une façon extraordinaire, se confondant totalement avec la lumière des phares.

» Après qu'on m'eut montré l'avant de l'appareil, nous nous sommes dirigés vers l'arrière, plus ventru. Mais nous nous sommes arrêtés pendant quelques instants car l'homme me désigna le haut de l'appareil, là où tournait l'énorme coupole en forme d'assiette. Elle tournait lentement, toute illuminée par une lumière fluorescente verdâtre dont j'ignore la provenance. Lié à ce mouvement lent, j'entendais un bruit pareil à celui que fait une aspiration d'air, un son comparable au bruit d'un aspirateur. Plus tard, quand l'appareil s'est élevé du sol, la coupole a tourné de plus en plus vite, jusqu'à ce qu'elle devienne invisible, ne laissant subsister que la luminosité. Celle-ci augmentait fortement et changeait de teinte, passant vers le rouge vif. Alors le son s'amplifia, comme s'il était en relation directe avec la vitesse de rotation de la coupole. Il se transforma en un véritable piaulement puissant. Je ne compris pas la raison de ces changements. Cela devait être d'une quelconque utilité car c'est ainsi que cela se passa. Une petite lumière rougeâtre semblait exister dans le centre de la coupole, mais le mouvement m'empêche d'être affirmatif.

» Passant de l'autre côté, nous sommes à nouveau passés devant l'entrée et nous avons continué, parcourant toute la plate-forme. Tout à fait à l'arrière (par comparaison avec la dérive d'un avion), était placée verticalement une petite pièce métallique rectangulaire qui traversait la plate-forme. De faible hauteur (elle ne dépassait pas le genou), je pus facilement l'enjamber pour passer de l'autre côté, puis revenir sur mes pas. C'est alors que je remarquai sur le plancher de la plate-forme, de part et d'autre de la plaque, deux lumières rougeâtres encastrées, ressemblant à deux traits bombés et orientées oblique-

15. Lire la première partie du récit d'Antônio Villas Boas, Inforespace n° 38, pp. 10-18.

ment vers l'extérieur. On aurait dit des lumières d'avion, mais elles ne clignotaient pas.

» Je pense que la plaque rectangulaire devait être un gouvernail de direction, car je vis cette pièce pivoter vers un côté au moment où l'appareil, alors immobile dans l'air et à une certaine altitude après son décollage, changea brusquement de direction avant d'accélérer d'une façon fantastique.

» Après avoir vu la partie arrière de l'appareil, nous sommes retournés jusqu'à la porte. L'homme me montra l'échelle et m'invita à descendre. Ce que je fis. Quand j'eus touché le sol, j'ai regardé d'où je venais. Il était encore là. Il fit un signe vers lui, ensuite vers ie sol, puis vers le ciel dans la direction du sud. Il fit encore un geste, un signal m'ordonnant de m'éloigner et il réintégra l'appareil. L'échelle métallique remonta, les échelons s'emboîtant les uns au-dessus des autres, comme une pile de planches. Quand elle atteignit le haut, la porte remonta, s'emboîtant dans la paroi tellement parfaitement qu'elle devint invisible. La luminosité des éperons métalliques augmenta ainsi que celle de la coupole, tandis que le mouvement de rotation de celle-ci s'accélérait de plus en plus.

» L'appareil commença alors à s'élever lentement à la verticale. A ce moment, les trois pattes sur lesquelles il avait atterri se relevèrent, la partie inférieure plus étroite, arrondie et terminée par un pied élargi, rentra dans la partie supérieure. Quand cette séquence fut terminée, les parties supérieures pénétrèrent dans la base de l'appareil. Finalement plus rien ne fut visible, la paroi du fond était alors lisse et polie comme si rien n'avait jamais existé. Je ne suis pas parvenu à trouver une quelconque marque trahissant l'emplacement où le tripode s'était rétracté.

» L'appareil continua sa lente ascension dans le ciel jusqu'à atteindre une altitude comprise entre 30 et 50 m. Là, il changea de direction en un mouvement brusque, faisant alors un bruit très puissant. Ce fut à cette occasion que je vis le « gouvernail » pivoter. Ensuite, l'engin s'inclina légèrement sur le côté et partit très rapidement dans la direction du sud, à une vitesse si grande qu'il disparut en peu de secondes.

» Je suis retourné vers mon tracteur où je me rendis rapidement compte qu'il était en panne. Je me suis alors livré à un rapide calcul : j'avais quitté l'appareil vers 05 h 30, j'y étais entré à 01 h 15; j'y suis donc resté durant 4 h 15 min. Je suis descendu du tracteur afin de déceler la panne et j'ai alors vu qu'un des câbles de la batterie avait été déconnecté et poussé hors de son logement. Ceci devait être l'œuvre de quelqu'un car un câble de batterie bien bloqué (le tracteur venait d'être revisé) ne se desserre pas de lui-même. Probablement était-ce le travail d'un de mes ravisseurs. Peut-être pour m'empêcher de fuir, dans le cas où j'aurais pu me libérer de leurs mains.

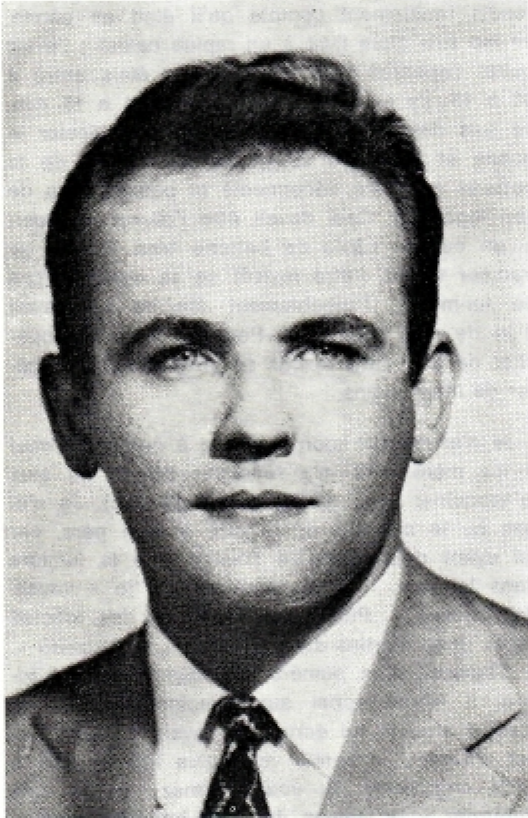
» Je n'ai raconté mon aventure à personne, sauf à ma mère. Elle m'a recommandé de ne plus m'acoquiner avec des gens pareils (sic). Je n'ai pas eu le courage de le dire à mon père, car lui ayant déjà parlé de l'histoire de la lumière dans la cour, il avait répondu que je « voyais des choses ». Plus tard, j'ai lu un des articles de M. Joao Martins dans la revue « O Cruzeiro ». Il s'agissait d'un numéro de novembre dans lequel il faisait appel aux témoignages; je me résolus alors à lui écrire. Si j'avais possédé assez d'argent, je serais venu plus tôt. Je suis à votre disposition. Si vous estimez que je dois retourner à la maison, je m'en irai dès demain. Si vous jugez que je dois rester ici plus longtemps, je suis d'accord également. Je suis venu pour cela. »

## Commentaires du Dr Olavo Fontes

La déposition retranscrite ci-dessus fut faite spontanément par Antônio Villas Boas dans mon cabinet de consultation. Pendant quatre heures environ, nous l'avons écouté narrer son histoire et nous l'avons soumis à un interrogatoire minutieux essayant d'éclaircir certains détails, cherchant les contradictions, attirant son attention sur certains points de son aventure qui étaient inexplicables, tout ceci afin de voir s'il était décontenancé et s'il faisait parfois appel à son imagination.

Dès le début, il fut évident qu'il ne présentait aucun signe de trouble psychopathologique. Calme, il parlait avec assurance, n'ayant aucun tic ou signe d'instabilité émotionnelle. Toutes ces

**Le Dr Olavo Fontes** (Doc. Flying Saucers - UFO Reports).



réactions lors de l'interrogatoire furent parfaitement normales. A aucun moment il ne se troubla, ni ne perdit le contrôle de son récit. Ses hésitations correspondaient exactement à ce qu'on peut prévoir d'un individu qui, placé dans un tel contexte, ne trouve aucune explication pour certains faits. Alors que ses hésitations dans certaines réponses auraient pu nous amener à ne pas le croire, il répondait simplement qu'il ignorait telle chose ou qu'il ne pouvait expliquer telle autre.

Dans sa narration, plusieurs exemples de tels faits totalement inexplicables pour Antônio Villas Boas peuvent être cités :

a) le reflet de la lumière éclairant la cour, mais dont il ne put trouver l'origine;
b) la cause qui fut à l'origine de l'arrêt de son tracteur et de l'extinction de ses phares;
c) la raison de l'existence de cette coupole tournante au sommet de l'engin;
d) le ou les motifs pour lesquels la prise de sang eut lieu;
e) les portes qui, en se fermant, se transformaient en murs;
f) les sons étranges sortant de la gorge des personnages;
g) les symptômes (qui seront décrits plus loin) qu'il ressentit pendant les jours qui suivirent son aventure.

Par ailleurs, dans une de ses lettres à Joao Martins, il affirmait que certains détails ne pouvaient être donnés par écrit, car il en avait honte. Il s'agissait des détails de sa rencontre avec ia femme et de leurs relations sexuelles. Aucune description ne fut écrite par le témoin sur ce sujet. Lorsqu'il fut questionné sur ces points précis, il se montra honteux et embarrassé. Ce n'est qu'avec beaucoup d'insistance que nous avons pu réunir les détails rapportés. Il était également très embarrassé pour admettre que la chemise qu'il portait cette nuit-là était déchirée. Ces réactions émotionnelles sont compatibles à ce que l'on peut attendre d'une personne psychologiquement normale, dans les mêmes conditions d'éducation et de milieu social.

Nous n'avons noté chez lui aucune tendance superstitieuse ou mystique. Il ne pensait pas que les membres de l'équipage auraient pu être des « anges », des « surhommes » ou des « démons ». Il considère que c'était des hommes comme nous, mais venant d'une quelconque autre planète. Il était convaincu de cela parce que l'occupant l'ayant accompagné hors de l'appareil s'était désigné puis avait montré la terre avant d'enfin indiquer un endroit du ciel.

Le fait que les membres de l'équipage n'ont jamais quitté leur scaphandre hermétique indique, selon lui, que l'air qu'ils respiraient n'était pas semblable au nôtre. A partir de ces éléments, nous lui avons demandé s'il considérait que la femme, seule à s'être montrée sans uniforme, était alors d'une race différente. A. Villas Boas n'admit pas cette supposition, arguant qu'elle était physiquement semblable aux autres lorsqu'elle portait casque et uniforme. Seule sa taille la différenciait. Elle parlait de la même façon que les autres; elle avait aussi participé à sa capture. A aucun moment, elle ne parut être contrainte.

Je lui ai alors demandé s'il pensait que les cas-

ques n'étaient qu'une sorte de déguisement, étant entendu que cette femme respirait librement notre atmosphère. Il répliqua qu'il ne le croyait pas, car si elle pouvait respirer notre air, c'était dû au fait, pense-t-il, d'une adaptation causée par la fumée sortant des petits trous pratiqués dans les tubes de la paroi de la pièce où eurent lieu leurs étreintes. Cette fumée fut, rappelons-nous, à l'origine des vomissements du témoin. Cela, plus le fait que la « fumée » n'était pas présente dans les autres pièces (où tous les membres de l'équipage avaient gardé leur scaphandre), l'avait amené à la conclusion selon laquelle cette fumée devait être un gaz nécessaire à la respiration de la femme.

Comme on le voit, par cette remarque, Antônio Villas Boas montre qu'il est plutôt intelligent. Son raisonnement est d'une logique surprenante pour un homme qui n'a pas dépassé le niveau des études primaires. Cette remarque peut également s'appliquer à ses soupçons sur les possibles effets aphrodisiaques du liquide répandu sur son corps. Bien que pour ce cas précis, il est possible qu'il ait avancé cette interprétation pour satisfaire son amour-propre. Son excitation sexuelle peut très bien avoir été on ne peut plus naturelle. Sa répulsion inconsciente peut être due au fait qu'il lui soit pénible de reconnaître avoir été dominé par des impulsions purement « animales ». Ce liquide pouvait tout simplement n'être qu'une sorte d'antiseptique, de désinfectant ou de désodorisant, employé pour le nettoyer et le débarrasser d'éventuels germes nocifs pour sa compagne.

Nous lui avons demandé s'il croyait que l'une ou l'autre de ses actions aurait pu être suggérée télépathiquement par ses ravisseurs. Sa réponse fut négative. Il soutint être resté maître de ses actes tout le temps de son aventure. A aucun moment, il ne s'est senti dominé par une quelconque idée ou influence étrangère. « Tout ce qu'ils ont réussi à me faire faire, l'a été à la force du poignet », précise-t-il. Il nia avoir reçu le moindre message « télépathique ». « S'ils ont cru pouvoir m'avoir avec ce moyen, je dois les avoir déçus », conclut-il.

A la fin de son interrogatoire, Joao Martins lui dit que malheureusement il ne pourrait pas publier son aventure dans la revue « O Cruzeiro », car il pouvait difficilement la prendre au sérieux, étant donné l'absence de preuves. Toutefois, si une aventure similaire était connue, alors cela deviendrait publiable. Antônio Villas Boas fut visiblement déçu : ou bien parce qu'il souhaitait voir son nom imprimé dans une revue, ou bien plutôt parce qu'il se rendait compte qu'on attachait vraiment peu de crédit à son récit Il ne protesta pas et n'essaya pas de discuter sur ce sujet. Il se contenta de nous dire : « Dans ce cas, si vous n'avez plus besoin de moi, je vais retourner dès demain matin chez moi. Si vous désirez venir me rendre visite un jour, je serai très heureux de vous accueillir. Si vous désirez d'autres renseignements, écrivez-moi ».

Pour le consoler de son désappointement, je lui dis que s'il était décidé à voir son aventure publiée, il n'avait qu'à aller voir les journaux qui n'hésiteraient pas à le faire imprimer immédiatement, car le sujet revenait à la une, surtout depuis la publication des photographies de l'OVNI de l'Ile de la Trinité (16). Mais citant l'exemple du photographe Barauna, je le prévins que pour beaucoup de personnes il serait considéré comme un fou ou un plaisantin. Sa réponse fut immédiate : « A ceux qui m'accuseraient d'être un fou ou un menteur, je leur dirai de venir dans ma région où ils pourraient mener une enquête sur mon compte; ils verraient alors que les gens de là-bas me considèrent comme quelqu'un de tout à fait normal et honnête. Si malgré cela ils devaient continuer à douter de moi, eh bien, tant pis pour eux ».

Tous ces commentaires confirment l'impression de sincérité qui se dégage de la narration d'Antônio Villas Boas. D'autre part, il est bien clair pour nous qu'il n'est ni un psychopathe, ni un mystique, ni un visionnaire. Malgré tout, on est bien obligé d'avouer que le contenu même de son récit est le meilleur argument contre sa véracité. De plus, certains détails sont trop fantastiques pour être vraiment croyables. Dans ces conditions, la meilleure hypothèse reste qu'il est un menteur extrêmement habile, doublé d'un plaisantin doté d'une imagination stupéfiante et

16. Ces photographies (prises le 16 janvier 1958) ont fait l'objet d'un important dossier photo publié dans le n° 14 d'Inforespace (1974 - pp. 22-31).

d'une rare intelligence, capable ainsi de raconter une histoire entièrement originale, totalement différente de celles connues jusqu'à présent.

Sa mémoire est phénoménale : par exemple, la description détaillée qu'il nous donna de l'appareil coïncide parfaitement avec un modèle en bois sculpté qu'il envoya à Joao Martins en novembre. Remarquons également que l'engin décrit est totalement différent des OVNI que nous connaissons présentement. Cette similitude entre le modèle en bois et la description orale prouve bien que le témoin est un personnage doté d'une excellente mémoire visuelle.

Une autre expérience que nous avons tenté, fut de lui présenter plusieurs photos de jeunes Brésiliennes blondes, afin de voir s'il trouvait chez l'une ou l'autre d'entre elles une ressemblance, soit au niveau du corps, soit dans la chevelure, avec la créature féminine de l'équipage. Le résultat fut négatif. Nous lui avons alors présenté une photo publiée dans « O Cruzeiro » et qui représentait le fameux « Vénusien » d'Adamski. Cette photo n'était en fait que la reproduction de la peinture réalisée suivant les instructions du Californien. Antônio Villas Boas ne reconnut aucune ressemblance, signalant que le visage des occupants était beaucoup plus fin et de forme triangulaire; que les yeux, beaucoup plus grands, étaient tirés vers l'arrière, les pommettes plus saillantes et la chevelure, beaucoup plus courte, arrangée différemment. D'autre part, il ne vit aucune similitude dans les vêtements.

## Programme de la troisième partie

Après avoir pris connaissance du récit d'Antônio Villas Boas et des commentaires que ce témoignage a inspirés au Dr Olavo Fontes, vous lirez dans le prochain numéro d'Inforespace le rapport médical des divers examens que ce témoin a subis. Dans un souci d'objectivité, et afin que vous ayez tous les éléments du dossier à votre disposition, nous vous livrerons ensuite les divers autres commentaires que ce cas a suscités, ainsi qu'un éventail d'affaires similaires qui se sont déroulées depuis l'aventure d'A. Villas Boas.

(A suivre.)

Traduction et texte de **Michel Abrassart et Claude Bourtembourg.**

# Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ?

## Réflexions à propos de l'ouvrage : "Et si les OVNI n'existaient pas ?"

### Un homme, un livre, une thèse

Avouons-le d'emblée : même si nous ne partageons pas entièrement, tant s'en faut, la thèse qui s'y exprime, le livre de Michel Monnerie est pour nous un livre important. C'est en effet le premier ouvrage écrit par un authentique ufologue qui défende l'hypothèse de l'inexistence des OVNI en tant que phénomène physique original. Jusqu'à présent, les seuls ouvrages de cette tendance émanaient d'auteurs qui n'avaient jamais cessé d'afficher une attitude farouchement négative à l'égard du phénomène OVNI, et ces livres perdaient de ce fait toute force de conviction.

En effet, le préjugé défavorable des auteurs suinte de manière tellement évidente entre chaque ligne des ouvrages de Menzel (1) et de Klass (2), ou du Rapport Condon (3), que les arguments de valeur que contiennent ces livres n'ont plus le moindre impact sur le lecteur et passent même souvent inaperçus. Devant l'hostilité systématique de ces auteurs, on est même en droit de soupçonner légitimement qu'une certaine dose de mauvaise foi se glisse dans leurs écrits et que leurs arguments pertinents ne paraissent peut-être tels que sous l'effet de quelque distorsion de la réalité. Et pourtant, il faut reconnaître objectivement qu'en dehors de simplifications et généralisations abusives, ces ouvrages renferment aussi de fort bonnes choses, mais combien d'ufologues le savent ou s'en soucient ?

Quant à l'ouvrage de Jung (4), s'il ne nie pas a priori l'existence physique des OVNI, on peut néanmoins lui reprocher d'être incomplet. Le fait qu'il se concentre sur le seul aspect psychanalytique et ne prend pas en considération, de l'aveu même de l'auteur, les traces physiques lui enlève également tout pouvoir de conviction.

Michel Monnerie, en revanche, a abordé le phénomène OVNI avec une extrême ouverture d'esprit, mais les faits dont il a eu connaissance l'ont amené, après mûre réflexion, à remettre en question la nature de ce phénomène. Qui est Michel Monnerie ? Né en 1940, il est restaurateur d'œuvres d'art de profession et astronome amateur à ses heures. C'est incontestablement un ufologue chevronné puisqu'il collabore depuis une dizaine d'années à notre excellent confrère français « Lumières dans la Nuit » (Les Pins -

F 43400 Le Chambon-sur-Lignon). Il est membre du comité de rédaction de cette revue, a collaboré à l'ouvrage collectif que celle-ci a publié (Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973) et est responsable du réseau d'observation photographique du ciel (RESUFO), qui organise régulièrement des soirées d'observation. C'est lui également qui est chargé de l'analyse des photos d'OVNI qui parviennent à notre confrère. Récemment, Michel Monnerie se définissait lui-même comme « un moderne Don Quichotte, pourfendant les réverbères par photos d'OVNI interposées, quand il n'y a plus de moulins à vent » (5).

Ce sont précisément ses travaux d'analyse photographique qui l'ont amené à douter de plus en plus fort de la réalité physique des OVNI. En effet, après dix années d'expérience de ce labeur obscur qui a dévoré une bonne part de ses loisirs, Monnerie doit reconnaître qu'aucune photo d'OVNI réellement convaincante ne lui a été donnée en pâture. Un doute demeure certes pour quelques clichés dont le nombre se compte sur les doigts de la main, mais dans l'immense majorité des cas, l'identification de l'objet ne fait aucun doute : Vénus, la Lune, des oiseaux, des avions, des poteaux d'éclairage public et autres objets innocents y voisinent harmonieusement. Nous renvoyons pour plus de détail aux « Courriers RESUFO » parus au fil des mois dans LDLN

Un fait qui a particulièrement retenu l'attention de Michel Monnerie est que l'envoi d'une photo d'un objet banal, Vénus par exemple, pompeusement qualifié d'OVNI, s'accompagne parfois d'un récit où rien ne manque de l'observation classique d'OVNI : changements de taille, de forme et de couleur, phases d'immobilité et de mouvements erratiques, disparitions et réapparitions, etc. Ce récit étant d'une évidente sincérité, se pourrait-il donc que l'étoile du Berger — puisque c'est bien elle que montre la photo — ait été à la source d'une observation aussi complexe ?

Et ainsi naquit peu à peu l'hypothèse de base de ce livre peu conformiste : à partir de l'observation d'un phénomène banal non reconnu comme tel, le témoin **transposerait** la réalité, en toute sincérité, vivant une sorte de **rêve éveillé.** S'appuyant sur le caractère absurde, voire « impossible », que présentent souvent les manifestations d'OVNI, Monnerie écrit : « Je ne connais qu'une situation où les objets peuvent se permettre de prendre tant de libertés avec les lois de la physique, se transformer en d'autres, se démultiplier et faire toutes les fantaisies. Cette situation c'est le REVE ! J'entends par là ce que l'on « voit » chaque fois que l'inconscient prend le pas sur la conscience, depuis l'illustration jusqu'aux hallucinations les plus graves » (p. 72).

Ce phénomène de « rêve éveillé », pas plus pathologique qu'un rêve ordinaire, précise bien Monnerie, se produirait de préférence dans un moment de relâchement de l'attention, par exemple pendant l'accomplissement d'une tâche quotidienne banale (chemin du travail, promenade du chien, fermeture des volets, etc.) ou lors d'un moment d'angoisse. Il peut être fort rare, car, écrit Monnerie, « il suffit qu'une personne sur dix mille rêve éveillée une seule fois dans sa vie et le rapporte pour entretenir le mythe » (p. 72).

Mais pourquoi ces rêves éveillés se traduiraient-ils précisément par des observations d'OVNI ? Parce que, nous dit Monnerie, le mythe des extraterrestres est un mythe autorisé, et même le seul, à notre époque rationaliste et technicienne, où les fantômes, les fées, les lutins et les apparitions religieuses ne rencontrent plus le même intérêt ni le même crédit qu'autrefois. L'être humain souffre de sa solitude en tant qu'espèce intelligente, et après avoir peuplé l'espace de dieux, de démons et d'esprits, il y place aujourd'hui des extraterrestres plus évolués que nous qui représentent une projection de nos espoirs.

La vision de l'OVNI et de l'humanoïde est donc amorcée par l'observation d'un objet matériel bien réel, ce qui explique le lien entre le nombre d'observations et la distance de visibilité atmosphérique mis en évidence par Claude Poher (6), mais les détails surgissent de notre inconscient. Comme il s'agit d'un mythe collectif, même ceux qui prétendent ne pas croire aux OVNI peuvent en voir, et plusieurs témoins peuvent, en s'influençant l'un l'autre, avoir une vision collective. Les détails diffèrent d'ailleurs souvent très fort d'un témoin à l'autre. Enfin, dans certains cas qui touchent cette fois au pathologique, le témoin, fasciné par l'objet qu'il ne peut identifier, tombe en auto-hypnose et peut même

atteindre un état de transse plus ou moins profonde : nous aurions alors les cas de « contact » avec les entités. Mais toujours il faut au départ un certain assoupissement du conscient, de manière que l'inconscient puisse prendre le dessus. C'est ce qui explique que les soirées nationales d'observation organisées par LDLN n'aient jamais donné lieu à des phénomènes de haute étrangeté : en de telles circonstances, l'esprit et le sens critique sont en éveil, et la porte est fermée à l'inconscient. Monnerie reproche aux ufologues d'avoir arbitrairement éliminé de leur étude les cas à faible étrangeté, faussant ainsi les données du problème. Il écrit : « Moins le témoin sait reconnaître un objet, plus il le décrit d'une façon fantastique, plus il est pris au sérieux ! Ce qu'étudient les ufologues, c'est donc l'imagination de l'homme et de sa faculté à se laisser abuser par les illusions ! (...) En tronquant le problème, les ufologues se retirent volontairement les éléments qui pourraient leur ouvrir les yeux. La seule démarche intelligente est d'étudier globalement la question (...) Mais il y a encore pire. Partant du principe que les OVNI existent, ceux qui les étudient désirent que les rapports d'enquête soient « objectifs », c'est-à-dire qu'en soient retirés tous les éléments « subjectifs » et humains... » (p. 60).

Mais le tournant où l'on attendait bien sûr Michel Monnerie est celui des effets physiques : il faut reconnaître à ce propos que Monnerie, contrairement à Jung, a le courage de les aborder de face, bien que souvent un peu trop succinctement. Ainsi, les arrêts de moteurs de voitures, généralement couplés à une coupure de la radio et des phares, ne correspondraient pas à un phénomène physique, en ce sens que pour le témoin en état de rêve éveillé, le temps semblerait s'écouler plus lentement ; le témoin s'imaginerait donc que sa voiture ralentit, s'arrête, puis repart, alors qu'elle continuerait en fait à rouler normalement, et il ne percevrait plus, dans son rêve, la lumière des phares ni le bruit de la radio (les autres bruits ne seraient d'ailleurs plus perçus non plus, ce qui expliquerait l'impression, souvent signalée, d'absence de vent et de silence anormal de toute la nature — notamment des oiseaux).

Rappelons que c'est Pierre Guérin qui a introduit cette notion de « rêve éveillé » en ufologie, précisément pour rendre compte d'impossibles redémarrages spontanés de moteurs et pour expliquer aussi qu'aucune autre voiture ne surgit jamais pendant l'immobilisation, parfois ressentie comme longue, du témoin (7). Cependant — ô ironie — Guérin supposait que ce rêve éveillé était induit par un réel OVNI, alors que Monnerie y voit un phénomène spontané.

Dans les réactions des animaux, Monnerie voit des coïncidences ou une sorte de transfert d'angoisse de l'homme à l'animal et vice-versa : l'affolement des animaux pour une cause non perçue par l'homme mettrait celui-ci dans un état d'inquiétude propice au rêve éveillé, et inversement l'anxiété de l'homme devant un phénomène qu'il ne parvient pas à identifier serait ressentie par l'animal.

Quant aux cas radar-optiques, Monnerie n'y voit que coïncidences avec une aberration de l'appareil, car ils seraient beaucoup plus rares que la lecture de certains livres pourrait le donner à penser. Monnerie cite ainsi l'exemple, largement diffusé (8), d'un soi-disant radariste d'aéroport qui prétendait que l'observation d'OVNI au radar était tout à fait commune, et qui s'est révélé être un mythomane n'ayant jamais mis les pieds dans une tour de contrôle... Pour ce qui est des observations visuelles corrélées à une détection magnétique, elles sont très rares et ne concernent que des objets de faible étrangeté.

Enfin, en ce qui concerne les évidences physiques généralement considérées comme les plus probantes, à savoir les traces au sol, Monnerie laisse la porte ouverte à plusieurs possibilités, qui ne sont pas mutuellement exclusives :

— phénomène physique rare et encore peu connu, voire totalement inconnu, qui induirait la confusion ou le rêve éveillé du témoin en même temps qu'il créerait les traces;
— façonnage des traces par le témoin lui-même en état de transe : il y aurait dans ce cas fraude inconsciente sans intention de tromper;
— phénomène parapsychologique, c'est-à-dire psychocinèse.

Monnerie ne croit donc pas à l'unicité du phénomène OVNI. Il écrit en effet ; « Nous avons

placé dans le sac « extraterrestre » quantité de phénomènes qui n'ont parfois aucun rapport entre eux. Il faut les trier maintenant que l'étiquette « OVNI » se décolle ! Il est certain qu'ils ne relèvant pas tous de la même discipline. Ce serait une erreur de les abandonner en se contentant d'y coller une nouvelle étiquette sans plus de réflexion » (p. 209).

Après avoir accumulé tous ces éléments — et bien d'autres encore que nous n'exposons pas ici, car nous espérons que vous serez nombreux à les découvrir par vous-mêmes en lisant cet ouvrage qui fera date — Michel Monnerie en arrive à conclure que « les ufologues se sont trompés de science, tout simplement ! Les OVNI sont du ressort de la socio-psychologie, comme les étoiles le sont de celui de la physique » (p. 186). Il écrit aussi que « le modèle extraterrestre croule sous ses incohérences, et ceux qui s'y accrochent encore, sans trop y croire, s'obligent à compliquer sans cesse un modèle qui devient un monstre fragile et méconnaissable » (p. 8).

Il faudrait, selon Monnerie, s'attacher à l'étude approfondie des accidents bénins du psychisme, auquel on n'accorde généralement guère d'intérêt. Ainsi, les menues distractions qui nous font par exemple chercher les lunettes que l'on a sur le nez ou les courts moments d'inattention qui nous font manquer une marche dans l'escalier ne font pas l'objet d'études psychologiques, car ces petits faits ne portent pas à conséquence. Ce seraient pourtant là des manifestations du même mécanisme de relâchement de l'attention qui, à un stade plus poussé, nous ferait voir des OVNI.

Il serait donc erroné d'interpréter la démarche de Monnerie comme purement négativiste, car il n'entend nullement détruire l'ufologie : simplement, celle-ci doit, selon lui, changer d'hypothèse et renoncer à ce qu'il considère comme un mythe, car, écrit-il encore, « le véritable progrès est d'être conscient ».

Il serait d'autant plus faux de voir en Monnerie une sorte de rationaliste obtu déguisé en ufologue que son livre ne ferme nullement la porte à d'autres possibilités. Les propos de Michel Monnerie sont parfaitement clairs à ce sujet, et nos adversaires traditionnels n'auront aucun droit à se réclamer de lui. On lit, en effet, en page 210 • « Il existe des cas si terribles, si incroyables, que ceux qui ont mené les enquêtes ont cru entrevoir d'effrayants gouffres, d'insondables abîmes à jamais interdits à l'homme. A tel point qu'ils n'ont pas osé publier leurs rapports. Peut-être, parmi ceux-ci, y a-t-il quelque indice sur « Tailleurs »... Parfois, peut-être, l'invisible nous fait-il signe; un spacionef frôle-t-il notre planète; ou quelque entité à peine concevable croise-t-elle notre pénible route d'espace et de temps ».

Connaissant bien l'auteur, nous savons que ces quelques phrases ne sont pas qu'une simple restriction de pure forme, mais expriment bien une conviction profonde. Tout reste donc possible, et nous ne pouvons que conclure avec Michel Monnerie : « Et maintenant, au travail ! ».

(à suivre)

**Jacques Scornaux.**

**Références.**


1. Donald Menzel, Flying Saucers, éd. Harvard University Press, 1953; Donald Menzel et Lyle G. Boyd, The World of Flying Saucers, éd. Doubleday, 1963.
2. Philip J. Klass, UFOs Identified, éd. Random House, 1968; UFOs Explained, éd. Random House, 1974.
3. Edward U. Condon, Scientific Study of Unidentified Flying Objects, éd. Bantam Books, 1969.
4. Carl. G. Jung, Un mythe moderne, éd. Gallimard, 1961 et 1974.
5. Ufologie Contact n» 12, décembre 1977, p. 3 (bulletin de liaison des ufologues de la région parisienne; pour tous renseignements, s'adresser à : R. Bonnaventure - Domaine de Montval - 6, allée Alfred Sisley - 78160 MARLY LE ROI).
6. Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 246-248. Cette relation a également été présentée dans Lumières dans la Nuit n» 152, février 1976, p. 4 et dans Inforespace n° 29, septembre 1976, p. 34.
7. Jean-Claude Bourret, op. cit., pp. 299-310.
8. Jean-Claude Bourret, op. cit., p. 286.

## A propos de détecteurs d'OVNI

Avant de se lancer dans la grande aventure de la détection et de mettre en branle des appareils « détecteurs d'OVNI » aux bonnes fin du réseau d'alerte, il convient avant toute chose de définir les fondements de cette voie de recherche et de spécifier la nature de ce que l'on compte détecter. Dans l'esprit des personnes, en effet, ces détecteurs restent enveloppés d'une aura de mystère assez lente à se dissiper, ce qui amène généralement une suspicion d'usage ou un intérêt bien naturel. Soyons sincères et objectifs : un détecteur d'OVNI en tant que tel... n'existe pas !

Dans l'état actuel de nos connaissances ufologiques, autant croire au Père Noël ou à la pierre philosophale si l'on prête foi aux publicités à la mode et bien souvent trompeuses qui font miroiter le surnaturel à la portée de toutes les bourses en vantant les performances exceptionnelles de l'un ou l'autre appareil. C'est ainsi qu'il faut prendre avec beaucoup de prudence certains propos qui affirment que la **portée** d'un appareil détecteur **est** de X ou Y kilomètres : ces propos sont généralement gratuits et ne sont basés sur aucune assise scientifique valable, sinon de simples présomptions. Que l'on se rassure néanmoins, la détection du phénomène OVNI **existe** bel et bien, de même que les détecteurs, mais pas dans le sens volontairement optimiste qu'on lui attribue généralement.

Une petite explication s'impose :

Si les caractéristiques intrinsèques et fondamentales quant à la **nature** du phénomène sont toujours à l'état de simples hypothèses, ce qui par le fait même empêche sur base de ces critères une estimation chiffrée du « rendement » d'un appareil détecteur, par contre, les **effets** physiques enregistrés sont une réalité à notre portée et dès lors détectables, d'où le terme de « détecteur d'OVNI ». Parmi ces effets, une catégorie toute particulière a retenu l'attention des pionniers de la détection ufologique dès les premiers pas de cette recherche : les **effets magnétiques.** De là naturellement l'appellation de « **détecteurs magnétiques** » et la naissance de différents modèles d'appareils qui ont permis d'enregistrer dans les premiers réseaux existants des résultats très encourageants.

## Les effets physiques probants

L'idée de la détection des effets magnétiques n'est pas fondée sur une simple intuition mais sur des **faits** qui ressortent d'ailleurs de considérations statistiques portant sur de multiples témoignages d'observation. Sans en donner une liste exagérément longue, voici les principaux qui suggèrent une action électromagnétique directe du phénomène OVNI sur son entourage :

— pannes de véhicules, moteur, phares...;
— coupures de courant dans les circuits électriques;
— brouillage ou perturbation sur matériel électronique, radio, TV...
— modification des caractéristiques d'un faisceau lumineux extérieur à l'objet;
— effets magnétiques directs sur boussoles, détecteurs, appareils de labo...
— rémanences magnétiques sur un site d'atterrissage;
— brûlures de la racine des plantes;
— plusieurs observations différentes qui allèguent une action magnétique directe de par les faits divers qui s'y rapportent.

Tout ceci laisse à supposer que le phénomène OVNI se trouve étroitement mêlé à l'idée de **perturbations magnétiques** importantes se produisant localement et explicatives des effets décrits. Ce fait, communément admis dans les milieux de la recherche ufologique constitue le point de départ, voire le pilier du système actuel de détection axé sur les appareils sensibles aux perturbations magnétiques et électromagnétiques.

## Les hypothèses de recherche

Le problème n'est pas si simple. S'il ne fait pas de doutes, dans le cadre de notre physique actuelle, sur l'action d'une perturbation de nature magnétique ou électromagnétique mise en jeu, les caractéristiques intrinsèques de cette perturbation ou du « mécanisme » la provoquant restent au stade des hypothèses qui vont généralement de pair avec les théories explicatives du « mode de propulsion » de ces engins extraordinaires. En effet, les différents **modèles théoriques** proposés à ce jour font tous mention de l'analogie simpliste qui consiste à assimiler l'OVNI à une sorte d'« énorme aimant » à la fois créateur et géné-

rateur à distance d'un champ **d'induction magnétique** qui obéirait aux lois physiques que nous connaissons. Afin d'accorder les différents effets produits avec les distances d'approche alléguées, cette induction magnétique énorme aurait au centre de l'OVNI une valeur assez exceptionnelle que l'on pourrait raisonnablement évaluer entre $10^2$ et $10^3$ Teslas (1). A titre de comparaison, l'induction magnétique terrestre relevée au niveau de la Belgique en 1975 avait une valeur moyenne de 47.568 gammas soit environ 0.5 Gauss.

Dans nos laboratoires actuels, les valeurs de pointe que l'on peut obtenir dans les meilleures conditions d'expérimentation en faisant appel à la supraconductivité se situent aux alentours d'une centaine de milliers de Gauss, ce qui pose d'ailleurs de gros problèmes pour la tenue mécanique des matériaux.

Sur cette base de recherche, plusieurs éventualités sont à prendre en considération :

HYPOTHESE 1 : le champ produit par l'OVNI serait un champ continu et **statique.**

HYPOTHESE 2 : le champ produit par l'OVNI serait un champ **variable,** puisé ou modulé à une certaine fréquence.

HYPOTHESE 3 : dans le cadre des deux premières hypothèses, si l'on suppose en outre que l'OVNI est en rotation constante autour d'un point le champ ressenti à distance comporterait une caractéristique alternative tributaire de cette fréquence de rotation et serait donc **dynamique.** A ce propos, il semblerait d'après les témoignages que cette fréquence se situerait très vraisemblablement en dessous de la dizaine de Hertz.

Pour être complet et envisager le problème dans son ensemble, il ne faut cependant pas se restreindre à ces uniques éventualités qui semblent prépondérantes à l'heure actuelle et négliger d'autres voies de recherche et d'autres approches possibles.

Si une relation univoque peut être statistiquement établie entre les perturbations magnétiques locales et l'apparition du phénomène OVNI, ceci ne signifie nullement et avec certitude que l'OVNI est bien le générateur de ces perturbations qui pourraient trouver leur origine dans une **cause naturelle** encore mal connue. En fait, des perturbations naturelles existent quotidiennement et sont attribuées principalement aux irruptions solaires, aux orages magnétiques ou aux courants telluriques. Leur intensité est relative et dépasse rarement le stade des 100 gammas. Ces perturbations naturelles font l'objet d'études dans les centres de géophysique du globe qui ont été crées à cet effet. Ils sont malheureusement trop peu répandus pour prétendre réaliser une étude complète sur les perturbations magnétiques soudaines à caractère strictement local (2). Si de telles perturbations naturelles, d'intensité anormalement élevée pouvaient se produire, l'on pourrait envisager d'autres hypothèses plausibles :

HYPOTHESE 4 : Ces perturbations pourraient induire dans le cerveau humain un type de perception particulier que le témoin assimilerait à un phénomène de type OVNI (effet d'un champ magnétique intense sur le cerveau).

HYPOTHESE 5 : Le phénomène OVNI pourrait se manifester préférentiellement à ces endroits de fortes perturbations magnétiques (nouvelle théorie des failles magnétiques).

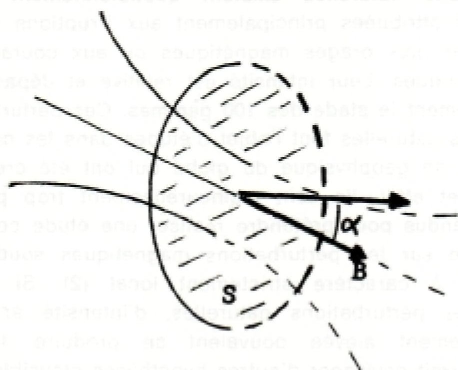
Et bien d'autres hypothèses peuvent encore être envisagées. Se prononcer en faveur de l'une ou l'autre à ce niveau de notre recherche ufologique est prématuré. Un des principaux buts d'un réseau de détection est précisément d'apporter à plus ou moins long terme la lumière nécessaire à cette option de choix.

## Les familles de détecteurs magnétiques

Lorsqu'on effectue un rapide recensement des différents modèles de détecteurs qui existent depuis la création des premiers réseaux de détection, l'on s'aperçoit qu'il existe principalement deux types d'appareils qui se sont améliorés au fil des années grâce à l'électronique moderne et qui ont donné naissance à **deux** familles distinctes de détecteurs magnétiques ou électromagnétiques : la famille des détecteurs type « **aiguille** » et la famille des détecteurs type « **bobine** » que l'on appelle encore du nom de détecteurs « **à induction** ».

1. Unité d'induction magnétique : 1 Tesla = $10^4$ Gauss = $10^9$ gammas.
2. En Belgique, existe le Centre de Physique du Globe qui est situé à Dourbes.

Figure 1.




Les **modèles type << aiguille** » sont en fait des boussoles un peu particulières, sensibles et perfectionnées qui sont généralement couplées par un dispositif électronique à un système d'alerte. Cette famille englobe tous les appareils dont le capteur est constitué par un élément magnétisé (aimanté), libre de se mouvoir autour d'un axe ou d'un point support et qui s'oriente naturellement lorsqu'il est placé dans un champ d'induction magnétique extérieur. Ce capteur peut prendre diverses formes, dont la plus conventionnelle reste l'aiguille magnétique.

La famille des **détecteurs type** « **bobine** », quant à elle, englobe tous les appareils dont le capteur n'est plus un élément magnétisé et mobile, mais une bobine statique comportant un certain nombre de spires conductrices qui répond au principe de l'induction électromagnétique en étant sensible aux variations de flux d'induction qui traverse ces spires. D'où le nom de détecteur « à induction ».

Bien que ces deux familles se voient pourvues conjointement aujourd'hui d'appareils dont le principe de fonctionnement fait largement appel à une électronique très moderne utilisant au mieux les circuits intégrés, ce qui leur confère d'ailleurs des caractéristiques de sensibilité et de fiabilité très semblables pour les meilleurs de ces modèles, il n'en reste pas moins vrai que leur mode propre de détection des perturbations magnétiques reste très différent et que ces familles de détecteurs sont en quelque sorte complémentaires l'une de l'autre. Afin de se faire une idée précise sur leur principe de fonctionnement et préciser les « aptitudes à la détection OVNI » eu égard aux diverses hypothèses avancées, il convient de s'attarder aux principes physiques qui régissent le mode de réponse des capteurs.

## Un peu de physique

**Notations et unités M.K.S.A.**

B : grandeur de l'induction magnétique, unité : le Tesla (T).

H : grandeur du champ magnétique, unité : l'Ampère tour par mètre (At/m).

$\phi$ : flux d'induction magnétique, unité : le Wéber (Wb).

E • force électromotrice induite, unité : le Volt (V).

t : temps, unité : la seconde.

**Définitions**

La notion de **champ d'induction magnétique** est une notion mathématique abstraite représentative d'une région de l'espace où s'exerce l'influence d'un corps magnétisé et où agissent des forces magnétiques. Ce champ peut se visualiser dans les cas très simples au moyen de la limaille de fer qui fait apparaître les lignes de champ que l'on assimile communément au « spectre magnétique » d'un corps aimanté. En toute généralité, on définit en chaque point de l'espace **le vecteur induction magnétique** B dont la grandeur B représente l'intensité de l'induction en ce point Son sens et sa direction sont définies conventionnellement comme l'axe Sud-Nord d'une **aiguille aimantée libre** qui s'oriente d'elle-même dans ce champ en étant soumise aux forces magnétiques (attraction des pôles de nom contraire et répulsion des pôles de même nom).

**Les lignes de champ** se définissent dès lors comme étant les courbes fictives de l'espace qui sont tangentes en tout point au vecteur B et donc à l'induction par la relation $B = \mu H$

L'intensité H du champ **magnétique** est liée à l'induction par la relation B = u. H

' H ' se définit en fonction de la géométrie électrique du circuit créateur de champ d'induction et s'indique de ce fait en At/m.

' B ' est l'induction magnétique découlant de H dans un certain matériau.

'$\mu$' est le facteur de proportionnalité, que l'on appelle **perméabilité magnétique** d'un matériau et qui tient précisément compte du matériau dans lequel on crée une induction $u = u_o . u_r$

'$\mu_o$' est la perméabilité magnétique du vide et vaut 4 $\pi$. $10^{-7}$ dans le système M.K.S.A.

'$\mu_r$' est la perméabilité relative qui dépend de nombreux facteurs liés aux conditions d'utilisation du matériau.

A titre d'exemples, pour le vide et l'air : $\mu_r = 1$ (champ et induction sont confondus à un facteur près); pour le fer doux : $\mu_r$ peut varier de 10 à 10°.

Le **flux** d'induction $\phi$ est le flux de lignes de champ qui traversent une surface fermée ' S ' (exemple, une spire d'une bobine) :

$\phi$ = B. S. cos $\alpha$

*a* est l'angle entre B et la perpendiculaire à la surface S (voir figure 1).

## Rendement des détecteurs

Sur ces considérations et suivant le principe physique de réponse des deux types de détecteurs aux perturbations magnétiques, on peut dresser un rapide bilan des avantages et des inconvénients des deux systèmes de détection en se référant aux hypothèses de recherche pour la détection OVNI.

**Détecteur à aiguille**

Le réglage de sensibilité d'un tel détecteur dépend de **l'angle** 0 de déviation de l'aiguille par rapport à sa position d'équilibre pour lequel l'alerte se déclenche.

D'après la figure 2, on obtient la relation :

$$\textbf{tg } \Theta = \frac{B_p}{B_T} = \frac{AB}{B_T}$$

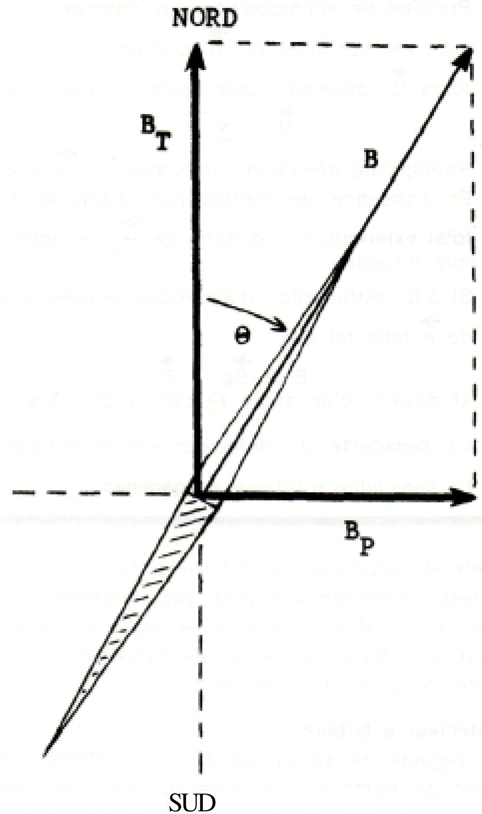
Si l'aiguille est placée dans un plan horizontal, $B_T$ représente la valeur de la composante horizontale de l'induction terrestre, et qui a comme valeur moyenne en Belgique 19.800 gammas, soit environ 0.2 Gauss.

D'après ces données, à un angle $\Theta$ = 1° correspond une perturbation orthogonale :

A B = 345 gammas;

pour 0 = 2°, la valeur correspondante serait A B = 691 gammas.

Figure 2.




Il est très difficile d'obtenir d'un détecteur à aiguille une sensibilité inférieure à **100 gammas,** ce qui représente une alerte pour un angle de déviation de 0.3°. Ce ne serait d'ailleurs pas utile vu qu'on empiéterait sur la gamme des perturbations naturelles et le risque des fausses alertes serait très élevé. De par ce système mécanique de réponse d'une aiguille mobile, et l'inertie qui en découle, la fréquence du signal reçu est limitée à 1 ou 2 Hertz.

Un détecteur à aiguille peut donc être utile pour la détection OVNI dans l'optique de l'Hypothèse 1 : OVNI porteur d'un champ constant, et qui effectuerait une approche lente ou resterait **immobile** à une certaine distance du détecteur. Il est également très approprié pour la recherche dans le cadre des hypothèses 4 et 5 et comporte certains avantages indirects : simplicité électronique relative, indépendance vis-à-vis des parasites indus-

**Détecteur à aiguille**

— Principe de superposition des champs :

« Le vecteur induction $\vec{B}$ total en un point de l'espace est la **résultante** vectorielle des divers vecteurs $\vec{B}_i$ provenant des champs extérieurs se composant en ce point »

$$\vec{B} = \sum \vec{B}_i$$

— Principe de détection : indication de $\vec{B}$ total.

En l'absence de perturbation, l'aiguille aimantée se place naturellement **dans le sens de $\vec{B}$ total extérieur,** en l'occurrence $\vec{B}_T$ induction magnétique terrestre, et elle indique le Nord magnétique terrestre.

Si A B, perturbation magnétique extérieure d'amplitude Bp apparaît, l'aiguille prendra l'orientation de $\vec{B}$ total tel que

$$B = \vec{Bp} + \vec{B}$$

et déviera d'un angle $\Theta$ par rapport à sa posi on initiale (voir figure 2).

La **sensibilité** du détecteur est principalement fonction de **l'amplitude** $\vec{Bp}$ de la perturbation reçue.

La sensibilité s'indique en **gammas.**

triels et notamment du 50 Hertz du secteur.
Il reste cependant tributaire des vibrations et autres perturbations mécaniques, ce qui demande pour le réglage de sensibilité optimale une stabilité de support adéquate.

**Détecteur à bobine**

Le réglage de sensibilité d'un tel détecteur dépend de nombreux facteurs qui peuvent entrer en jeu et notamment des caractéristiques de la **bobine** servant de capteur ainsi que du **gain** électronique d'amplification du signal reçu. A titre d'exemple, disons que pour une sensibilité de 100 **gammas par seconde,** une bobine sans ferrite interne d'un diamètre de 3 cm devrait posséder un minimum de 15.000 spires et une impédance adéquate pour attaquer dans les meilleures conditions un étage d'amplification du signal reçu et ainsi donner l'alerte.

L'introduction d'une ferrite dans la bobine permet d'accroître sa perméabilité magnétique d'un facteur « $\mu$ » qui dépend de nombreux facteurs comme la fréquence du signal ou la température, ce qui permet de réduire la section ou le nombre de spires dans les même proportions. Ce système n'est malheureusement efficace qu'aux fréquences très élevées, de l'ordre du kiloHertz ou du mégaHertz.

Le gros avantage du détecteur à bobine est, outre son caractère purement électronique, sa possibilité de capter des signaux électromagnétiques à fréquence balayant une large plage allant quasiment des quelques Hertz jusqu'au mégaHertz et ainsi permettre une « écoute » favorable des hypothétiques signaux ou perturbations magnétiques ou électromagnétiques du phénomène OVNI. Il s'intègre dès lors très bien dans le cadre d'une recherche sur base des Hypothèses 2 ou 3, où il est fait question d'un champ dynamique ou d'une approche très rapide d'un phénomène OVNI porteur d'un champ constant. L'Hypothèse 1 resterait inexploitée cependant.

Si ces perspectives sont alléchantes de prime abord, l'envers de la médaille existe. En voulant accroître la sensibilité d'un tel appareil, on empiète sur toute la gamme des **perturbations industrielles,** de nature électromagnétique (50 Hertz et harmoniques du secteur, parasites d'allumage voiture ou moto, mise en marche d'ascenseur, rame de métro ou de chemin de fer, émissions radio dans un ordre de fréquence plus élevé, etc.) et le risque de fausses alertes devient alors particulièrement épineux en milieu urbain. D'autant plus que le mode de captation favorise la réception préférentielle des signaux à fréquence élevée en défavorisant les autres, pour les champs périodiques. Le seul remède à cet état de chose est, si l'on ne souhaite pas réduire la sensibilité de l'appareil, de **restreindre** sa plage de fonctionnement en fréquence, par adjonction de **filtres** actifs qui éliminent les fréquences parasites courantes, comme le 50 Hertz du secteur, et de se cantonner

Détecteur à **bobine**

---

— Principe de l'induction électromagnétique :
« Toute **variation de flux** d'induction $\Delta \phi$ dans une spire provoque l'apparition d'un courant induit dans cette spire (circuit fermé) ou d'une force électromotrice induite E (volts) aux bornes de la spire (circuit ouvert) »

$$E = - n \frac{\Delta \phi}{\Delta t}$$

« La différence de potentiel produite est fonction du **nombre** « n » **de spires** de la bobine ainsi que de la **vitesse de variation** du flux inducteur».

— Principe de détection : indication de $\Delta \phi$ et A B.
Dans le cas d'une bobine statique, la variation de flux par seconde au travers des spires est provoquée par la perturbation magnétique extérieure d'amplitude A B qui agit par seconde.
Celle-ci provoque aux bornes de la bobine une force électromotrice d'induction E qui devient électroniquement détectable et amplifiable à partir d'un seuil de l'ordre du **micro volt** minimum.

$$E = - n \left( \frac{AB}{\Delta t} \right) .S. \cos \alpha$$

S représente la section de la bobine.
La **sensibilité** du détecteur est principalement fonction de la **variation par seconde de l'amplitude** de la pertubation magnétique reçue et dépend de **la fréquence** du signal reçu.
La sensibilité s'indique en **gammas par seconde.**

---

en deçà et au delà de cette fréquence de réjection ainsi que de ses harmoniques. Ce problème électronique est d'ailleurs très complexe et demanderait pour l'obtention d'un rendement optimal du détecteur, une étude particulière de chaque point d'implantation de ce type d'appareil dans le réseau, ce qui n'est pas envisageable. D'autres remèdes électroniques peuvent exister, comme l'idée de filtres variables, mais ce sont des procédés coûteux et de mise en oeuvre délicate qui s'intègrent mal avec un type d'appareil à usage universel de prix modéré pour les fins d'un réseau d'alerte. Ces procédés seront employés à de meilleures fins dans l'optique de réalisation des détecteurs enregistreurs pour usage de mini centrales électromagnétiques de détection dont le prix à ce moment peut être mis à profit en regard de leurs performances et de leur utilité.
Dans l'optique d'élaboration d'appareils à usage de réseau, qui devraient permettre une utilisation urbaine ou rurale, tout en gardant un prix modéré de réalisation. il semble de bon aloi de se cantonner pour ce type de détecteur à bobine, dans une plage de fréquence allant de **quelques** Hertz à une **vingtaine** d'Hertz et d'ainsi éliminer les sources courantes de perturbations industrielles. C'est dans ce sens qu'un détecteur de type bobine peut devenir efficace pour la détection du phénomène OVNI sur une grande échelle, en devenant ainsi, pour une sensibilité relativement égale, **complémentaire** d'un détecteur à aiguille répondant à la même fonction. Une bobine restant incapable de « rendre compte » d'un champ variant lentement, tandis que le système à aiguille le permet.

## En conclusion

Si l'on veut réaliser un réseau de détection sur des bases scientifiques qui demandent la réalisation d'appareils dont le rendement serait optimal, on se trouve confronté dans le cadre de l'étude des perturbations électromagnétiques en rapport avec le phénomène OVNI à une **dualité de choix** concernant le type d'appareil détecteur à envisager. Dans l'état actuel de nos connaissances ufologiques, aucun élément certain ne permet de se porter en faveur de l'un ou l'autre modèle, sinon l'option de choix a priori qui est fonction de l'une ou l'autre hypothèse de recherche. Il semble donc sage, vu la complémentarité des deux types d'appareils, de leur permettre une implantation **simultanée** en laissant libre choix aux futurs membres du réseau, ce qui accroîtrait le facteur de réussite et permettrait simultanément d'orienter plus rapidement notre recherche vers un choix d'hypothèses qui se baserait, cette fois, sur des constatations réelles au niveau d'un territoire. C'est dans ce sens que nos détecteurs SOBEPS mod. 1 sont conçus et seront disponibles très prochainement.

**Emile Têcheur,**
responsable détection.

# Etude et Recherche

## Les aspects physiques des manifestations du phénomène OVNI (1)

### Présentation du texte et de son auteur

Notre voisine du Nord n'est plus muette ! Par la voix de Jan Heering elle entre à son tour dans le concert des nations qui s'interrogent sur les mécanismes mis en œuvre par le phénomène OVNI. D'abord, Jan Heering, qui est-ce ? Nous ne savions rien de lui, sinon qu'il avait publié dans la Flying Saucer Review (1976, vol. 22-5) un article intitulé « Ufo Physics - I » dont la contenu avait retenu l'attention des chercheurs scientifiques de notre groupement.

Et puis, tout dernièrement, à l'occasion d'une réunion de travail de ces mêmes chercheurs, nous eûmes l'occasion de rencontrer un homme d'une trentaine d'années, d'aspect timide et réservé, qui avait fait le trajet depuis les Pays-Bas pour nous rendre visite. Nous lui vantâmes la qualité d'un travail publié récemment dans la FSR et signé Jan Heering. « I think I am this man » nous répondit-il simplement.

Cette simplicité, nous la retrouvons dans la présentation que Jan Heering donne de lui-même : convié à fournir quelques précisions sur ses études et diplômes pour son introduction à nos lecteurs, il nous répondit dans sa lettre du 20 mars 1978 : «Je suis mathématicien, âgé de 34 ans et informaticien. Depuis trois ans environ, j'ai entrepris une étude systématique des données scientifiques que l'on peut retirer des rapports d'observations OVNI». Le texte qui va suivre est assez long et comporte de nombreuses références. Il examine essentiellement les phénomènes lumineux particuliers associés à certaines observations. Des raisons de mise en page nous ont amené à reporter les cas dits de « lumière non-réfléchissante », et la bibliographie qui les accompagne à notre prochain numéro, réservant celui-ci à l'exposé des cas dits de « lumière solide ». Dans un troisième article nous ferons part de nos propres remarques et conclusions.

### Introduction

Dans une étude à caractère général, le physicien américain James McCampbell a attiré l'attention d'une manière exemplaire sur toute une série de phénomènes physiques associés à certaines manifestations du phénomène OVNI (1). Le présent article a pour objet de compléter cette étude par l'examen d'autres phénomènes physiques qui ne sont pas discutés dans l'ouvrage en question. Nous avons toutes les raisons de croire que ces phénomènes présentent un caractère objectif, malgré le fait que leur mécanisme reste inconnu dans l'état actuel de nos connaissances.

Il ne me paraît toutefois pas exclu qu'ils puissent être approchés à partir des principes scientifiques actuels; par exemple (1) et (2) constituent de très intéressantes tentatives en ce sens à partir de l'hypothèse que des micro-ondes seraient émises par les OVNI. Pour ce qui est de la technologie mise en œuvre, je suis d'avis qu'elle appartient à des domaines encore inexplorés et inconnus de l'homme. Les accélérations brutales souvent rapportées dans les évolutions des OVNI en sont un bon exemple. Cet aspect de la question est mis en évidence dans (1), chapitre 7, ainsi que dans le paragraphe 4 de la seconde partie de cette étude. A partir de différents cas cités dans la littérature sur le sujet, il a été possible de se faire une idée du poids d'un OVNI posé au sol à partir de la mesure des traces qu'il y avait laissées. Connaissant sa dureté et partant de l'hypothèse que l'atterrissage avait eu lieu en douceur, la profondeur de ces traces est fonction du poids de l'OVNI. Or, il semble bien que l'unité à utiliser ici soit la tonne.

Par ailleurs, une autre donnée contenue dans les rapports est qu'un objet d'un tel poids parvient fréquemment à abandonner l'état d'immobilité pour disparaître du champ de vision du témoin en quelques secondes et parfois même moins. Ainsi, dans (3) il est question d'un OVNI qui devait peser plusieurs dizaines de tonnes au sol s'élevant lentement jusqu'à une altitude de 80 à 100 m, sans doute pour s'écarter des arbres et d'autres éléments du paysage, pour ensuite accélérer et disparaître en 2 ou 3 secondes. Un tel comportement est fréquemment signalé.

Or, le poids d'un objet est proportionnel à sa masse gravitationnelle (a), laquelle en vertu du principe d'équivalence est strictement égale à sa masse d'inertie (b). Par conséquent, un OVNI pe-

a : La masse gravitationnelle est celle définie par la relation de Newton selon laquelle deux points matériels de masses gravitationnelles $m_1$, $m_2$ éloignés d'une distance d exercent l'un sur l'autre une force attractive orientée par la droite qui les joint et d'intensité $F = k\, m_1 . m_2 / d2$.

b : Dans un repère galiléen, une force F appliquée à un point matériel lui communique une accélération de même support et de même sens qui est fonction de la masse d'inertie du point : $\vec{F} = m \, \vec{y}$

sant doit posséder une grande masse d'inertie qu'il ne peut déplacer qu'à raison d'un énorme dégagement d'énergie sous forme de mouvement d'air, de bruit, de rayonnement calorifique, etc. Or, nous ne trouvons pas de telles données dans les rapports, ce qui nous conduit à une contradiction. Cette contradiction ne me semble pouvoir être levée que d'une seule façon, qui est d'admettre que les OVNI n'utilisent pas des forces brutales comme moyen de propulsion et qu'ils sont capables de réduire leur masse d'inertie à une valeur proche de zéro, ce qui leur permet d'aller et venir dans notre atmosphère sans grande consommation d'énergie. Dans cette hypothèse, toujours en vertu du principe d'équivalence d'Einstein, leur masse gravitationnelle pourrait également être rendue proche de zéro, si bien qu'ils seraient alors pratiquement dépourvus de poids.

Ce qui serait une bonne explication de l'aisance souvent signalée avec laquelle les OVNI stationnent sans efforts apparents dans l'atmosphère pendant de longues durées.

Tout ceci paraît bien séduisant, mais la théorie de la relativité nous enseigne également que la masse d'inertie a sa contrepartie sous forme d'énergie. Autrement dit, un OVNI qui veut diminuer sa masse d'inertie doit en même temps disperser une énorme quantité d'énergie et il ne peut le faire sous forme de rayonnement : la quantité d'énergie à dissiper est telle qu'il ne resterait rien de l'OVNI. Une bombe atomique ressemblerait à un pétard d'enfant par comparaison.

Finalement, toute la question revient à expliquer comment il peut dissiper cette énergie sans que sa forme originale ne s'en trouve sensiblement modifiée.

Les considérations qui précèdent reposent sur quatre lois fondamentales de la physique qui figurent parmi les mieux vérifiées et oui sont :

1) Le principe d'équivalence,
2) La loi de la conservation du moment de mouvement,
3) La loi d'équivalence de la masse d'inertie et de l'énergie,
4) La loi de la conservation de l'énergie.

Nous nous trouvons par conséquent devant une incompatibilité, et les chances qu'elle puisse être levée à partir de nos connaissances scientifiques actuelles me paraissent pour le moment extrêmement minces. La même constatation vaut pour les phénomènes qui seront exposés ci-après.

Avant de passer à leur examen, je voudrais faire une dernière remarque : je ne pense pas, au stade actuel de mes réflexions, que la seule étude des aspects physiques du phénomène OVNI puisse nous fournir la moindre indication sur ce qu'ils sont réellement et pour quel motif ils déploient leurs activités, ou une partie d'entre elles, par notre intermédiaire (c). Par contre, ce que cette approche nous permettra certainement de constater, c'est que l'arrière-plan physique des manifestations du phénomène est profondément original et étranger à tout ce que nous connaissons. Je ne crois pas que cela soit une spéculation gratuite que d'étendre cette constatation à l'ensemble du phénomène et mon espoir est que le lecteur, après avoir pris connaissance des cas rappelés ci-dessous, se trouvera convaincu — si ce n'est déjà fait — que toutes les théories avancées jusqu'ici pour expliquer les OVNI et leur phénoménologie ne respectent pas suffisamment les faits tels qu'ils sont rapportés et se trouvent, pour cette raison, être insuffisantes et même quelquefois risibles.

Bien que nous en sachions plus long qu'il n'y a trente ans, nous n'avons toujours pas progressé d'un seul pas dans la compréhension de la nature du phénomène, ce qui signifie que nous continuons à ne rien y comprendre du tout. Il m'apparaît très improbable que cette situation se trouve modifiée dans un avenir prévisible et que nous puissions espérer des progrès spectaculaires.

Finalement, la seule chose qui soit à notre portée consiste à enquêter aussi correctement et complètement que possible les témoignages qui nous sont communiqués et à les étudier ensuite de façon systématique pour en définir le processus. Toute croyance en la possibilité d'une issue rapide de la question est illusoire.

## Les phénomènes physiques associés aux observation d'OVNI

Je m'attacherai donc à l'étude des phénomènes physiques qui n'ont pas été traités dans (1). Je n'ai ni la prétention d'épuiser le sujet, ni même celle de faire preuve d'originalité. Les citations qui suivent reposent sur les travaux de mes pré-

c : Nous reviendrons sur cette remarque dans nos propres conclusions.

décesseurs; j'ai essayé d'éviter de résumer à l'excès les rapports que je vais citer car les textes originaux contiennent un bien plus grand nombre de données intéressantes que ne pourrait le faire n'importe quel résumé. Je serai reconnaissant à tout lecteur intéressé de me communiquer tout rapport crédible et circonstancié dont il pourrait avoir connaissance relatif aux types de phénomènes évoqués ci-dessous.

### 1. Cas de faisceaux lumineux à progression lente (« lumière solide »}

**Résumé** : Dans un certain nombre de cas il a été signalé que des OVNI émettaient des faisceaux lumineux à propagation lente. De par la délimitation précise entre la zone éclairée et l'obscurité environnante, ainsi que par la clarté qu'ils diffusent, ils donnent l'impression à l'observateur qu'il s'agit de « lumière solide ».

Ce qui n'est visiblement pas le cas : l'une des femmes impliquées dans l'affaire de Trancas (102) plongea une partie de son avant-bras dans un faisceau de ce type. Elle ressentit seulement une forte impression de chaleur sans que sa peau ne soit affectée. Le faisceau lumineux ne subit aucune modification et l'avant-bras du témoin n'y produisit aucune ombre.

Même constatation dans (109) : un obstacle se trouvant sur le trajet du faisceau ne produisit aucune ombre. Ce faisceau était de section carrée; il pénétra par la fenêtre ouverte sans projeter l'ombre du châssis; à l'intérieur de la pièce, il s'étirait sur une certaine longueur avec une très forte luminosité constante qui n'éclairait pas les objets. Pourtant, le témoin constata la projection de l'ombre du châssis sur le mur opposé.

Il me paraît important de bien opérer la distinction entre la lumière diffusée par un tel faisceau et le processus utilisé en son sein pour la produire ; un faisceau de « lumière solide » est apparemment constitué d'un domaine tubulaire à l'intérieur duquel se produit un phénomène bien particulier que nous ne sommes pas près de comprendre et dont le résultat est que chaque point situé à l'intérieur du faisceau devient productif de lumière. Ce qui n'est pas sans rappeler le mécanisme mis en œuvre pour produire de la lumière TL. La longueur et la forme du faisceau sont modulées par l'OVNI. Il est possible que dans certains cas, la lumière émise soit constituée de la lumière que nous connaissons, mais en d'autres circonstances il s'agit nettement de quelque chose de tout à fait différent qui n'éclaire pas l'environnement (réf. 109, 114 - voir aussi le second paragraphe de cet article).

Si ces constatations sont correctes, nous pourrions expliquer l'absence de projection d'ombre en admettant que l'obstacle se trouve totalement inclus et même comme pénétré par le mécanisme mis en œuvre pour produire ce type de lumière. Un certain nombre de données apporte du poids à cette hypothèse : à Trancas, non seulement le faisceau lumineux ne fut pas modifié lorsque la Senora Yolié Moreno y plongea l'avant-bras, mais il pénétra également une clôture, tandis qu'un autre faisceau, dirigé celui-là vers l'habitation, traversa très certainement le mur, puisque nous lisons que tout l'intérieur de l'habitation se trouva intensément éclairé et que la variation de température atteignit 24°C.

Tant le type de processus mis en œuvre pour produire un tel faisceau, que la méthode qui permet d'en délimiter l'enveloppe d'une manière aussi nette restent inexpliqués.

Mais il y a mieux encore : dans (103), un OVNI ovoïde de petites dimensions émit un faisceau de « lumière solide » qui se propagea lentement vers un poste de radio transistorisé qui produisit une série de sons aigus tant que l'OVNI resta à proximité et se mit à vibrer lorsqu'il fut atteint par le faisceau. Ce phénomène se produisit par deux fois et il est manifeste que le faisceau n'utilisait qu'une faible puissance. (111, 112, 129, 137) nous montrent que cette force peut effectivement être modulée pour déployer des effets plus importants : les témoins déclarent avoir été projetés sur le sol par le faisceau lumineux, encore qu'il ne soit malheureusement pas toujours évident dans ces rapports qu'il s'agissait bien du type de lumière étudié dans ce paragraphe, vu l'absence de renseignements précis sur la vitesse de propagation du faisceau. Dans le même ordre d'idées, (134) est également intéressant car il y est question d'un OVNI qui ramena à lui un objet qui, selon les témoins, ressemblait à une petite automobile glissant le long d'un faisceau de « lumière solide »
Il existe également une relation entre ces émissions et les effets électro-magnétiques qui leur paraissent associés : dans (109), un faisceau de « lumière solide » perturba le fonctionnement de la pompe électrique d'une installation de chauffage

central, tandis qu'en (128) une automobile se trouva immobilisée alors qu'elle traversait un faisceau cylindrique de «lumière solide» émis par un OVNI stationnant au-dessus de la route. Je compte revenir dans un article ultérieur sur cette corrélation avec les effets E-M, me contentant de signaler dès à présent qu'elle est peut-être moins évidente qu'il n'y paraît au premier abord.

Nous pouvons à présent passer à une approche plus directe de la phénoménologie de ces faisceaux.

En général, ils se présentent comme une excroissance relativement peu marquée de l'objet principal. Cette excroissance ne surgi! pas d'une ouverture déterminée; au contraire, il semble bien qu'elle passe au traver de la paroi de l'OVNI, ce qui paraît plausible eu égard à l'hypothèse exprimée plus haut. Ce mode d'apparition donne parfois l'impression au témoin que l'OVNI est en train de changer de forme (101, 103 - voir aussi le paragraphe 6, dans la troisième partie de cet article). Cette projection de type ectoplasmique progresse lentement et silencieusement en prenant la forme d'un cylindre mathématiquement parfait, creux ou plein, ou d'un tronc de cône. Dans ce dernier cas, il peut aussi bien être divergent que convergent. Nous prions le lecteur de ne pas considérer ces caractéristiques comme limitatives : à Ellezelles (106), les faisceaux partaient d'une altitude relativement importante de façon divergente, pour devenir convergents à environ 1 m du sol, où ils ne formaient plus que des spots lumineux. Dans (109, 132), ils présentaient une section carrée, tandis que dans (107, 128, 130, 134), ils provenaient d'une ouverture apparue dans l'OVNI.

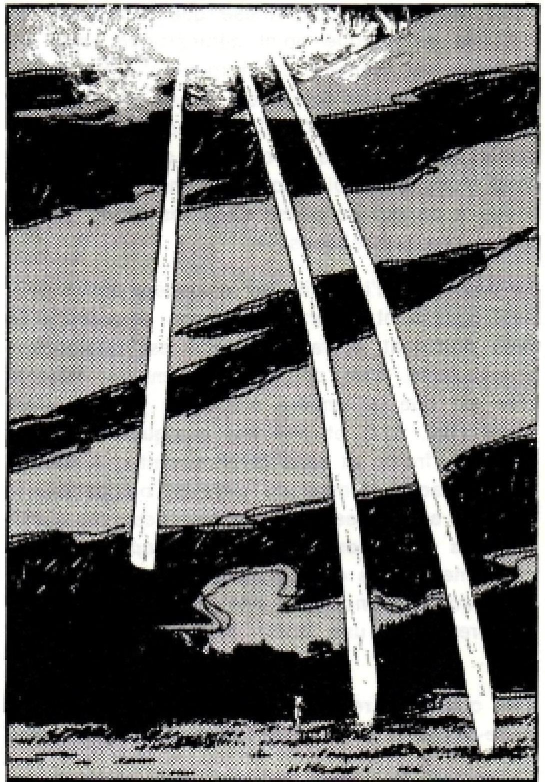
L'aspect particulier d'un faisceau de « lumière solide » est chaque fois presque immédiatement reconnu par les témoins pour les deux raisons suivantes :

1° Le faisceau s'arrête brusquement, c'est-à-dire que ses extrémités sont très nettement délimitées.

2° Il se déplace lentement.

Même s'il se termine au sol et est observé d'une façon statique, son absence de diffusion, ainsi que l'uniformité de sa luminosité le font remarquer immédiatement. Dans (114), le témoin déclara : « Ma première impression fut que l'engin reposait sur le sol sur des pattes ou des piliers. Je constatai ensuite qu'il s'agissait en fait de faisceaux lumineux ». Dans (119), qui est très comparable sous cet aspect, le témoin réalisa que l'OVNI « reposait» sur des faisceaux lumineux par le fait qu'il pouvait voir au travers d'eux. La longueur de ces faisceaux varie notablement d'une observation à l'autre, parfois dans des proportions très importantes. Ainsi, à Villiers-en-Morvan (101) et Trancas (102) ces longueurs étaient respectivement de 2 200 et 3 200 m. La vitesse de propagation pour chacun de ces cas fut estimée comme se situant entre 13 et 26 km/h pour le premier et 13 et 19 km/h pour le second. Dans (106, 109, 134), la longueur des faisceaux était également remarquable, bien que l'on retire l'impression que la vitesse de propagation était plus grande dans (108) et (134) que dans les deux cas précédents, même si le rapport ne contient pas de données précises qui permettent d'en estimer la valeur. De la même façon, la section d'un faisceau peut varier entre 5 cm (103) et 3 m (102).

Ellezelles : 4 juillet 1972.



Un autre fait intéressant est que ces faisceaux peuvent se déplacer de façon courbée (105, 106, 136). Le lecteur se rappellera à ce propos que

nous avons émis l'hypothèse que la lumière est diffusée en chaque point géométrique situé sur le trajet du faisceau, contrairement à ce qui se passe dans le cas de lumière émise à partir d'une source centrale. Les OVNI sont manifestement capables de guider le mécanisme d'illumination le long d'une trajectoire courbe d'une manière analogue à ce qui se passe dans les tubes utilisés à des fins publicitaires.

La couleur et l'intensité de la lumière émise peuvent également varier énormément : le blanc et le bleu dominent et la luminosité est quelquefois éblouissante. Une donnée fréquemment rencontrée est que la lumière n'éclairait pas les alentours (109, 114) et elle est quelquefois décrite comme « froide et sans rayonnement ». A Serson (115), chaque élément du paysage baigné par le faisceau acquit des teintes inattendues : des plants de maïs de couleur verte et jaune apparaissaient résolument bleus et la main que l'un des témoins se risqua à avancer prit une couleur verte tandis qu'il ressentait une légère impression de picotement.

Dès qu'ils ont rempli leur mission — quelle que celle-ci puisse être — les faisceaux disparaissent.

La plupart du temps, ils réintègrent l'OVNI lentement, exactement suivant le même processus, mais à l'inverse, que celui de leur apparition.

Mais ce n'est pas toujours le cas • ainsi Oscar A. Galindez cite un cas où les faisceaux disparurent de façon brusqua (102) comme si l'on avait fermé un interrupteur, tandis que dans (22), p. 16, te lecteur trouvera une description très précise de ia manière dont les « palpeurs » observés à Traunstein disparurent brusquement (105). L'un des témoins du cas d'Imjärvi (107) fit la déclaration suivante : « Le cercle qui se trouvait au-dessus de la neige se réduisit brusquement, le faisceau remonta comme une flamme tremblante dans le tube situé sur la face ventrale de l'engin » : c'est la raison pour laquelle je classe (107) comme un cas de «lumière solide».

Il est également question, dans de nombreux rapports, d'une condensation ou d'un brouillard entourant l'OVNI. Il semble qu'il puisse exister une relation entre un tel brouillard et la « lumière solide» : dans (114), l'OVNI fut enveloppé par une masse lumineuse à l'instant précis où les faisceaux sur lesquels il reposait furent retractés (« On aurait dit un oiseau déployant ses ailes »).

En même temps, le processus qui avait provoqué la luminosité des faisceaux se dispersait autour de l'engin. Le même comportement fut observé à Goux (108) : l'OVNI avait des contours nets tant que les deux « barres lumineuses » rouges qui partaient obliquement de sa base étaient présentes; ils devinrent flous lorsqu'elles eurent disparu : l'OVNI était à ce moment là entouré d'un halo à l'intérieur duquel il apparaissait encore faiblement.

A Trancas, c'est immédiatement avant la projection d'un faisceau dans la direction de l'habitation des témoins que l'OVNI principal fut entouré par un brouillard lumineux; mais dans ce cas, ce brouillard persista même après que le faisceau eut atteint son but.

Quelle peut bien être la fonction de ces faisceaux ?

Dans de nombreux cas, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'ils servent de moyens de reconnaissance (101, 102, 103, 109, 115, 116). J'y reviendrai dans

le paragraphe 3 de la seconde partie de cet article.

Dans d'autres cas, il est manifestement fait usage de façon remarquablement efficace de la force déployée par ces faisceaux pour empêcher l'approche de l'engin (111, 112, 129, 137). Dans (111, 112), le faisceau fut émis non pas par l'OVNI, mais par une arme portative dont était muni l'humanoïde; les rapports où les témoins ont été paralysés par de tels armements individuels sont fréquents; il n'est pas certain qu'il es! fait usage en cette circonstance de « lumière solide », mais il s'agit là d'une possibilité que nous ne devons pas négliger. Dans (132) un faisceau paralysant de « lumière solide » partit d'un objet ressemblant à une lanterne manipulé par l'humanoïde. Dans (113, 123), les humanoïdes se servirent de faisceaux lumineux, peut-être du type que nous étudions, pour descendre le leur appareil comme pour le regagner, (102) mentionne en note deux autres cas analogues.

Ces données seraient une autre indication de la force déployée par de tels faisceaux.
A Imjärvi, un humanoïde apparut au sol à l'intérieur d'un faisceau projeté par l'OVNI. Il n'est cependant pas certain que le comportement particulier de ce faisceau ait eu quelque chose à voir avec cette apparition, car la descente de l'humanoïde par ce moyen n'est pas signalée par les témoins. A Trancas, deux OVNI furent reliés par un faisceau de « lumière solide ». Des humanoïdes s'y déplaçaient de long en large et suivant la Senora Yolié, ils se trouvaient à l'intérieur du tunnel ainsi formé. Comparer également avec (124).

Mais le rôle des faisceaux n'est pas toujours aussi explicite. La situation décrite à Traunstein, par exemple, est d'une très grande complexité et tombe entièrement en dehors de tout ce que nous pouvons concevoir. Ce que l'enquêteur Ernst Berger a exprimé dans (105) en ces termes :
« Quel qu'il ait pu être, l'objet n° 7 observé à Traunstein exécuta l'une des missions les plus complexes, mais également la plus dénuée de sens dont j'aie jamais entendu parler ».

La même remarque peut être fait pour l'OVNI observé à Taizé (104). On peut trouver dans (102) et (105) d'autres citations de cas de « lumière solide» tandis que (110) (d) : présente la photo d'un OVNI projetant vers le sol quatre faisceaux lumineux constitués, selon toute vraisemblance, de « lumière solide ». Dans une version plus approfondie de cet article, j'examine et discute en détails plus de soixante cas de ce genre.

(à suivre) **Jan Heering**

traduction : F. Boitte.


**Bibliographie de cette première partie**

**1. Ouvrages et publications**

1 : James M. Mo Campbell, « Ufology - New Insights from Science and Common Sense », Jaymac Co., 12 Bryce Court, Belmont, CA 94002, USA - 1973.

2 : James M. Mc Campbell, « Scientific deduction and Ufo investigations - Microwaves and water », Skylook n° 94.

3 : « Atterrissage à Jabreilles-les-Bordes », dans (5) pp. 61-74. Egalement dans LDLN n° 113 et 114.

4 : P.G. Bergmann, « The Riddle of Gravitation », Charles Scribner's Sons, New York, 1968, est une bonne introduction à la théorie de la relativité.
Egalement, dans Scientific American :
G. Gomow, « Gravity », mars 1961; R.H. Dicke, «The Eötvös Experiment», décembre 1961; C.M. Will, «Gravitation Theory», novembre 1974.

5 : F. Lagarde & LDLN, « Mystérieuses Soucoupes Volantes », Albatros, Paris - 1973.

6 : A. Michel, « Lueurs sur les Soucoupes Volantes », Marne, Paris - 1954.

7 : A. Michel, « Mystérieux Objets Célestes », Arthaud, Paris - 1958.

8 : C. Bowen, « The Humanoids », Neville Spearman, London - 1969.

9 : J.C. Bourret, « La Nouvelle Vague des Soucoupes Volantes », France-Empire, Paris - 1975.

10 : J. Vallée, «A Century of Ufo Landings », appendix de « Passport to Magonia », Henry Regnery Co., Chicago - 1969.

11 : R.H. Hall & NICAP, « The Ufo Evidence » - 1964.

12 : T. Phillips, « Physical Traces Associated with Ufo Sightings », CUFOS - 1975.

13 : J.A. Hynek, « The Ufo Experience - A Scientific Inquiry », Henry Regnery Cy, Chicago - 1972.

14 : J. Vallée, « Anatomy of a Phenomenon - Ufos in Space », Ballantins, New York - 1974.

15 : J. & J. Vallée, « Les Phénomènes Insolites de l'Espace », La Table Ronde - 1966.

16 : J. Zeidman, « The Lumberton Report », CUFOS - 1976.

17 : R. Emmeneger, « Ufos Past, Present and Future », Ballantine, New York - 1974.

18 : R.E. Fowler, « Ufos : Interplanetary Visitors », Exposition Press, Jericho, New York - 1974.

19 : « Symposium on Unidentified Flying Objects - Hearings before the Committee on Science and Astronautics », U.S. House of Representatives - 29 juillet 1968. National Information Service, 5285, Port Royal Road, Springfield, Viginia - 22161. Publication n° PB179541.

20 : D.E. Keyhoe & G.I. Lore, « Strange Effects from Ufos», NICAP - 1969.

21 : M. Bougard & SOBEPS, « Des Soucoupes Volantes aux OVNI », Editions Universitaires, Paris - 1976.

22 : I. Brand, « Ungewöhniliche Gravitations-Phänomene », MUFON-CES, version allemande disponible chez : A. Schneider, Konrad Celtisstrasse, 38 - 8000 Munchen 70, BRD.

**2. Cas de « lumière solide »**

101 : « Villiers-en-Morvan : Un curieux faisceau lumineux » in (5), pp. 95-99. J. Tyrode, « Pleins feux sur le Morvan », LDLN n° 96.
J. Mesnard et R. Fouéré, « Enquêtes dans le Nivernais et le Morvan », Phénomènes Spatiaux n° 18.

102 : O.A. Galindez, «Trancas after seven years », FSR vol 17-3.
Repris en français sous le titre « Trancas, sept ans après » dans LDLN n° 121 et Phénomènes Spatiaux n° 33.


d : Suivant les renseignements qu'a pu recueillir la SOBEPS sur ce cas, son authenticité est contestable.

# Nouvelles Internationales

## Des nouvelles d'U R S S

Certains de nos lecteurs se sont parfois plaints de ne trouver dans Inforespace aucune information en provenance de pays de l'Est. Nous aurions aimé, nous aussi, publier davantage de cas russes, roumains ou autres, malheureusement aucun des contacts pris ne s'était révélé fructueux. Jusqu'au jour où M. Jùri Lina, d'Estonie, nous envoya les rapports dont vous allez avoir la primeur. Nous osons espérer que, dorénavant, nos informations en provenance d'URSS seront plus régulières et que nous pourrons ainsi vous tenir au courant de l'actualité ufologique de ce pays.

Il est clair que puisque les OVNI ont été observés partout, de tels cas ont eu l'Estonie pour cadre. En avril 1977, j'eus ainsi la chance d'entendre parler d'un cas où des humanoïdes avaient été observés. L'affaire s'était déroulée près du village de Liiduvere, à 6 km de Suure-Jaani (district de Viljandi - Estonie). Un jour de l'été 1950, une fi Mette de Liiduvere (âgée de 6 ans à l'époque) repéra un engin pareil à un avion non loin de la ferme de ses parents, dans un champ de trèfle voisin d'un bois.

Le témoin se souvient d'avoir alors eu soudain l'envie de se diriger dans cette direction. A une distance comprise entre 300 et 400 mètres, il y

---

(suite de la page 29)


103 : A. Adell et P. Redon, Bulletin Stendek september 1972, Apartado 282, Barcelone.
« Un OVNI fait irruption dans une chambre », Inforespace n° 9.
« Résultats d'une étude sur un effet électromagnétique en Espagne », Inforespace n° 18.
« Ufo enters ans inspects a room », FSR vol 19-2.
Egalement dans (21), pp. 55-59.

104 : J. Tyrode, « Un cas hors du commun : Taizé (Saône-et-Loire), le 12 août 1972 de 2 à 5 heures », LDLN n° 122.
« 1976 : Témoignage de Mlle Rénata Faa sur l'observation de Taizé en août 1972», LDLN n° 158.
H-J. Besset & Co., «A Taizé, le 12 août 1972 », Phénomènes Spatiaux n° 35 « Taizé, août 1972 : une soirée insolite», Inforespace n» 14.
Egalement dans (21), pp. 42-52.

105 : E. Berger, « Luminous ' snails ' near Traunstein, Austria », FSR vol 20-2.
Dito, « UFOs with ' feelers ' seen », Skylook n» 79.
Dito, « Bilanz über Traunstein » in (22), pp. 5-21.

106 : « Le 4 juillet 1972», Ellezelles, Inforespace n° 6.
FSR Case Histories, n° 16.
Skylook, n» 91.

107 : S.O. Fredrikson, « Finland - Strange Events in the Snow », FSR vol 16-2.
Dito, « Finnish Encounter in the Snow, FSR vol. 16-4.
Dito, « A humanoid was seen at Imjärvi », FSR vol. 16-5.
Dito, « More on the Imjärvi Case », FSR vol. 16-6.
L. Clerebaut, « Historique des Objets Volants Non Identifiés », SOBEPS - 1975, pp. 99-100. Egalement dans (125), pp. 48-49.

108 : J. Tyrode, « Quasi-atterrissage près de Goux (Doubs) », LDLN n° 118.

109 : M. Monnerie, « Un nouveau cas de ' lumière solide '», LDLN n° 131.

110 : J. Bedet, « La Veillée Nationale d'observations à Barjols (Var) », LDLN n° 138. En couverture de ce numéro est reproduite une photo couleur d'un OVNI qui projette quatre faisceaux lumineux verdâtres nettement définis vers le bas. Il s'agit sans doute de faisceaux de ' lumière solide '. On trouvera également cette photo dans (125), p. 32.

111 : Cas 311 dans (10).

112 : A. Giudici, «The Case of Bruno Facchini », FSR vol. 20-6.

113 : Cas 767 dans (10).

114 : A. Adell, Bulletin Stendek n° 3 & 4.
Dito, « Observations au barrage ' Gabriel Y galand '», LDLN n» 112 & 113.

115 : « L'OVNI grand comme une maison », dans (9), pp. 69-72.

116 : « La voiture espionnée du ciel », dans (9), pp. 24-27 et Phénomènes Spatiaux n° 15.

117 : «Ufo reportedly breaks electric line», Skylook n° 98.
Alan D. March du groupement argentin South American UFO Registry me signale que le texte paru dans Skylook ne respecte pas les faits. Un meilleur compte-rendu figure dans : R.E. Branchs, « Psicosis platillista en Tandil », OVNIS (Argentine), n° 8, septembre 1975.
Il ne s'agit très vraisemblablement pas d'un authentique cas de ' lumière solide ', comme j'en avais émis l'idée. Voir aussi FSR vol. 22-5.

118 : «Pleins feux sur le Var», LDLN n° 19 (observation de Toulon, p. 5).

119 : S. Gordon, « Possible physical evidence in Pennsylvania », Skylook n° 84.

120 : E. Berger, «The 'snails' are still around (I)», FSR vol. 21-5. Voir aussi (122).

121 : Graindorge, « En Polynésie », LDLN n° 154.

122 : E. Berger, « The ' snails ' are still around (II) », FSR vol. 22-2.
Dito, « Bilanz über Traunstein », in (22) pp. 5-21.

123 : « Nubie, au Nord de Valparaiso », in (5) pp. 83-85.

124 : Observation de Saintes (France), in (7) p. 193.

125 : J. Lob et R. Gigi, « OVNI - Dimension autre », Dargaud, Neuilly-sur-Seine - 1975. Une grande partie de cet ouvrage qui présente des cas OVNI sous forme de bande dessinée et qui est le dernier d'une série de trois, est consacrée aux cas de ' lumière solide '.

126 : J.A. Bouchet & Co., « Observation près du sol à Pleuville », LDLN n» 157.

127 : R. Gordon, « 1975 UFO wave in Arizona », observation de la famille Beardsly à Sedona le 15 mai 1975. Bulletin de l'APRO, vol. 24-10, p. 6.

128 : « Denmark E-M case investigated », The MUFON Ufo Journal, n° 106.
SUFOI Newsletter, août 1975.

129 : Lobet, « Atterrissage à Petite-Ile (Réunion), le 14 février 1975», LDLN n° 147.

130 : P. Cerny, « UFO hovers over California farm », The MUFON Ufo Journal, n° 107.

131 : « Un quasi-atterrissage à Boondael », Inforespace n° 14, pp. 43-46.
Egalement dans (21), pp. 76-79.

132 : J. Chasseigne, « Atterrissage avec humanoïdes en 1954 », LDLN n° 126.
Dito, « A new French humanoid case of 1954 », FSR vol. 21-2.
Egalement dans (5), pp. 133-137.

133 : T. Collins, « Ufo Landing in Lincolnshire », FSR Case Histories n° 9, p. 16.

134 : D. Worley, « Star Light, Star Bright », Canadian Ufo Report, vol. 2-5.

135 : « Répandant une ' lumière courbe ', une soucoupe volante est observée dans la région de Tocopilla, au Chili », Phénomène Spatiaux n° 30.

136 : G. Creighton, « The Car that turned Transparant », FSR vol. 21-3,4.
« Le cas de la voiture transparente », Inforespace n° 11.
Egalement dans (17), pp. 12-16.

137 : « Boy's jacket burned », in (20), pp. 3-4.

avait un « avion » en forme de cigare, d'environ 6 m de long. Ses extrémités étaient argentées, la partie centrale étant noire : aucune aile ou roue ne fut visible (figure 1). Autour de l'objet, quatre « petits hommes », à peine plus grands que la gamine, étaient occupés. Leur vêtement était extraordinaire : d'un vert brillant... Leur visage était nu et « rouge », la tête semblait couverte d'une coiffe. Ces personnages se déplaçaient assez gauchement. Un d'eux frappa le véhicule du pied. Leurs yeux étaient étrangement immobiles.

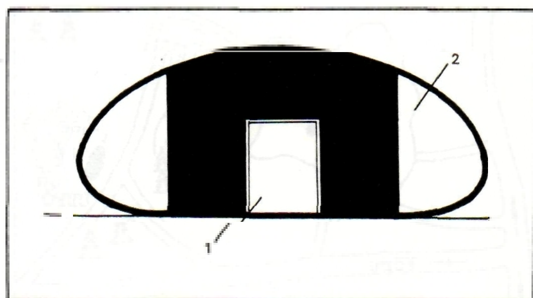
La fillette parla alors aux « petits hommes », leur expliquant où ils se trouvaient par gestes. Un des êtres écouta l'enfant et lui répondit, mais le témoin ne se souvient plus du contenu de cette conversation. Au milieu de cette conversation (le témoin ne se souvient pas avoir entendu des « paroles »), la gamine fut soudain saisie de panique, et elle courut vers la maison. En regardant derrière elle, elle vit l'objet s'élever doucement et lentement. Elle ne se souvient pas d'avoir alors entendu un bruit quelconque. La fillette raconta son aventure à sa grand-mère, et plus tard à sa mère, aucune d'elles ne la crût.

Le lendemain, elle alla voir si de nouveau cet « avion » n'était pas là. Chaque fois qu'elle s'approchait de l'endroit de l'observation, la peur l'envahissait. Pendant longtemps le mot « avion » fut associé par elle à une forme cigaroïde, et elle fut souvent étonnée de voir que les avions avaient des ailes (enquête menée par Tunne Kelam).

Durant l'été de 1968, trois jeunes filles de 14 ans furent les témoins d'un autre cas extraordinaire dans le sud de l'Estonie. A cette époque, il faut remarquer que la presse soviétique parlait assez régulièrement des OVNI. C'est en mai 1977 qu'une de ces jeunes filles fit la relation suivante :

« Je passais alors mes vacances en compagnie d'amies au lac Kaarna, près d'Otepââ. Il s'agissait d'un camp organisé par l'école d'éducation physique de Tartu à son site de « Veski ». Dans la nuit du 20 juillet (1968), entre minuit et 01 h 00 du matin, quelque chose d'étrange est arrivé. Nous étions assises à une table en bois derrière la maison, notre lieu habituel de repas. Je me souviens que c'était une nuit inhabituellement silencieuse, avec un beau clair de lune.

Figure 1.
1. Une « porte » se découpait dans la partie centrale noire; 2. extrémité argentée (Doc. J. Lina).




» Soudain, nous avons vu une étoile brillante se déplacer à grande vitesse dans le ciel. Bientôt, elle rejoignit un objet en forme de cigare qui était brusquement apparu et en une fraction de seconde, elle y entra. Comme il était déjà tard, nous avons alors décidé d'aller au lit. Il est intéressant d'ajouter que pendant tout ce temps, nous avions l'impression d'être menacées, cela nous angoissait. C'est un peu comme si nous avions le pressentiment qu'il allait se passer quelque chose. Cette sensation nous paralysait et nous le ressentions même à l'intérieur de notre chambre. Le grand « cigare » suspendu dans le ciel ajoutait encore à notre peur.

» Comme nous commençions à nous déshabiller, la chambre fut brutalement emplie d'une lueur. Mon amie cria : « Regarde. Qu'est-ce que c'est que çà ». Je me tournai vers la fenêtre et je vis alors un gros objet brillant à environ 50 mètres. C'était comme un autobus. Il était entouré de faisceaux lumineux rouge-orangés et jaunes. Nous étions subjuguées par la lueur, mais bientôt elle disparut et il ne subsista qu'une sorte de « nébuleuse » brillante. Cette dernière commença à irradier une lumière d'un bleu verdâtre. Nous pouvions également distinguer une bande de même couleur tout autour de l'objet dont la taille semblait diminuer. Finalement, on n'aperçut plus qu'un disque. Cette lumière bleue était très mystérieuse : elle illuminait le bois voisin et nous effrayait.

» Il y avait cinq minutes que cet objet était ià quand nous avons entendu comme un bourdonnement très léger. L'objet disparut alors, mais nous ne l'avons pas vu décoller. Il a dû disparaître derrière des buissons, du côté de la route (voir plan des lieux - figure 2). A ce moment-là, je ressentis comme la nécessité de sortir, bien que

Figure 2.
Plan des lieux de l'observation du lac Kaarna (Doc. J. Lina).

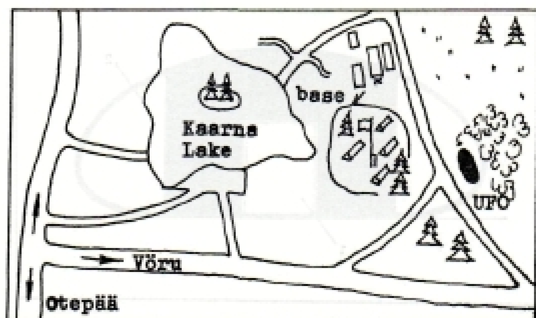



Figure 3. (Doc. J. Lina).



l'observation de l'OVNI m'avait laissée toute courbaturée. Quand j'atteignis le coin de la maison, je vis comme un petit personnage à allure humaine, comme une femme, qui se trouvait à l'endroit où l'objet stationnait peu auparavant. Il devait avoir entre 1,40 et 1,50 m de haut, et un ruban argenté et étincellant traversait sa poitrine. Cette créature s'évanouit subitement dans l'air. Je ne pus la voir que durant un bref instant. Après cela, je suis rentrée dans notre chambre.

» Le lendemain matin, après une nuit blanche, nous avons décidé d'en savoir plus sur cette affaire. A l'endroit où l'OVNI avait stationné, le sol semblait roussi, comme si on y avait fait brûler une meule de foin. Cette trace était presque circulaire, avec un diamètre d'environ 2 m. Il est étrange de constater que dans l'espace qui sépare cet endroit de la route, c'est-à-dire durant une trentaine de mètres, il y avait de nombreuses empreintes similaires comme si l'objet avait sauté d'un endroit à l'autre en longeant la route (figure 3). Dans la matinée, nous avons raconté notre aventure de la veille à nos amies, mais elles ne nous prirent pas au sérieux. Aucune d'elles n'avait vu ou entendu quoi que ce soit... »

Il faut noter qu'à cette époque, la jeune fille tenait un journal, ce qui nous a permis de retrouver les détails de cette affaire. D'ailleurs, les trois jeunes filles avaient écrit leur récit sur des feuilles de papier qu'elles avaient placées dans une bouteille enterrée exactement à l'endroit de leur observation. Lors de l'examen du site de l'observation (figure 3), nous avons constaté que l'objet devait se trouver à une distance d'au moins 150 m des témoins. Les traces s'échelonnaient ainsi sur 180 m, et non 30 m comme signalé par le témoin principal. Diverses personnes, dont la mère de cette jeune fille, se souviennent parfaitement de cette aventure de 1968.

**Jüri Lina.**

## OVNI et effet électromagnétique en Iowa

Ce cas, daté du 9 octobre 1977, était encore en cours d'investigation lors de notre dernière édition, mais comme prévu il est devenu entre-temps pour le moins étrange; il est à regretter qu'un seul témoin ait pu être localisé, ce qui fait considérer cette observation comme « limitée » (en fonction des règles IUR — International UFO Reporter). Cependant, nous présentons le cas en détail car il justifie plus d'attention que d'autres dans cette catégorie.

Holly Prunchak, 18 ans, travaillait seule en qualité d'agent de la sécurité (Pinkerton) à l'entrée principale de l'usine French-Hecht située à 1/2 mile à l'est de Walcott, Iowa. La région est de type rural, avec, juste en face, les pâturages de la ferme Black Angus. Elle écoutait une station FM sur un transistor branché sur le secteur, les lampes de l'abri des gardes étaient éteintes et la fenêtre entrouverte d'environ 7 cm.

Soudainement, des lumières clignotantes apparurent, elles montaient tout droit au nord-est, au-dessus des arbres dans le lointain. Elles se sont élevées un peu au-dessus des arbres et se sont déplacées horizontalement en direction du sud jusque près du témoin. Manifestement, ces lumières provenaient de phares éblouissants qui clignotaient lentement comme un « feu d'alarme ». Entre les éclairs, Holly pouvait distinguer une ombre ovale de couleur foncée qui englobait les phares (voir croquis), aussi large que le diamè-

tre d'une pleine lune. Comme la chose se rapprochait, le transistor devint silencieux. La jeune garde essaya d'appeler d'autres personnes dans l'usine à l'aide d'un walkie-talkie, mais elle ne put contacter personne. Comme l'objet apparaissait à environ 100 m, il apparut alors aussi large que 2 quarters (pièce de 25 Cents) tenus à bout de bras. L'objet passa près d'un lampadaire équipé d'une lampe à vapeur de mercure qui se trouvait de l'autre côté de la rue, en face de l'abri des gardes; aucun bruit ne fut entendu par la fenêtre entrouverte. Alors le lampadaire s'éteignit et le resta de 1 à 1 1/2 minute. Un élévateur à grains surmonté d'une lampe clignotante a été dissimulé lorsque l'OVNI est passé devant, en se déplaçant toujours lentement. Lorsque l'« Ovale » se trouva au sud-ouest par rapport au témoin, il descendit tout droit dans les arbres de la ferme de l'autre côté de la rue. Holly retrouva alors l'usage de son équipement et put appeler à l'aide sur l'interphone. Elle devint hystérique quand les autres gardes et employés ne voulurent pas la croire... Par ailleurs, aucune de ces personnes ne voulut s'aventurer sur le territoire de la ferme pour contrôler le prétendu atterrissage ! Holly Prunchak, en désespoir de cause, se rendit à la police et le cas fut alors porté à notre attention via le Center for UFO Studies de Hotline.

L'International UFO Reporter envoya un reporter expérimenté en la personne de Ralph DeGrew, afin de rencontrer le témoin et d'examiner la région. Entre-temps, nous avions effectué divers contrôles avec l'Aéroport Municipal de Davenport et le Centre de Contrôle du Trafic Aérien de Chicago (Aurora), en recherchant la confirmation radar d'un trafic inhabituel, mais comme l'objet était à basse altitude et en-dehors de la zone de contrôle immédiate de l'aéroport, il aurait de toute façon ressemblé à un habituel « écho VFR (1) non suivi », le mouvement eût été insignifiant.

Tout en conservant à l'esprit la panne de radio, nous avons aussi contrôlé la Iowa Electric Light & Power Company pour voir si une variation ou une coupure de courant aurait été enregistrée par le Superviseur de la région de Walcott. Il est ressorti de notre enquête que la sous-station qui dessert cette zone ne dispose pas de tous les équipements d'enregistrement nécessaires. On

L'objet observé le 9 octobre 1977 par Holly Prunchak (Doc. CUFOS).



nous a signalé, cependant, que les lampadaires en question sont équipés d'une cellule photosensible qui contrôle l'allumage. Si une lampe est dirigée dessus, signale le Superviseur à l'ÎUR, le lampadaire s'éteint et restera éteint le temps que la cellule « refroidisse ». Etant donné que les phares de l'OVNI ont été décrits comme éblouissants, il semble raisonnable d'admettre que le lampadaire se soit éteint temporairement pour cette raison. La sous-station d'une autre compagne approvisionne l'usine French-Hetch proprement dite, mais puisque personne ne signala d'interférence à l'intérieur de l'usine, il ne semble pas surprenant que les systèmes d'enregistrement existant n'aient signalé aucune anomalie.

L'enquêteur apprit également du témoin que les bruits d'ambiance provoqués par les animaux, bétail et criquets, se sont tus dès l'apparition de l'objet. Les propriétaires de la ferme ont informé M. DeGrew qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence d'un OVNI, mais ils se rappellent que leur TV s'est éteint pendant environ 1 à 2 minutes à 20 h 30 ce soir-là. M. DeGrew descendit afin de contrôler les circuits électriques. Il constata que le TV se trouvait sur le même circuit que l'éclairage de la maison, mais que celui-ci n'avait pas été affecté comme le TV. Il est intéressant de noter qu'à l'exception du lampadaire pour lequel il y a une explication logique, tous les autres équipements électriques affectés utilisent les ondes radio. Ralph DeGrew examina le territoire de la ferme mais ne trouva aucun indice révélant un atterrissage. Il effectua également un contrôle

1. VFR : View Flight Rules (règles de vol à vue).

avec le propriétaire d'une ferme voisine, à 1 mile à l'est. Ces personnes tiennent un journal des activités de la ferme, y compris la température extérieure; aucun fait inhabituel ne fut constaté par le propriétaire d'une caravane située à l'ouest de la ferme en question.

Holly Prunchak ne travaille plus dans cette usine (elle est actuellement engagée à l'armée). Elle ne porte pas de lunettes. Holly n'a jamais cru aux OVNI avant et pensait que quiconque en voyait devait être « fou »... Attitude qu'elle a rapidement abandonnée depuis.

Ses collègues de travail la décrivent comme une personne « tranquille » et ont été impressionnés par son hystérie lorsque cette histoire eut lieu. Mlle Prunchak signala à l'IUR : « J'ai été terrorisée en voyant cela ! ».

(Référence : International UFO Reporter, vol. 2, n° 12, décembre 1977).

Traduit par
**Jean-Paul Petit**

## Rencontre rapprochée dans la Serra de la Mantiqueira, (M.G.), Brésil.

### Avant-propos.

En novembre 1967 s'est tenu à São Paulo le II[e] Colloque Brésilien semi-confidentiel sur les Objets Aériens Non Identifiés qu'avait convoqué et organisé l'Instituto Brasileiro de Astronâutica e Ciências Espaciais (IBACE), que préside le prof. Flavio A. PEREIRA qui est également le président-fondateur de la Comissâo Brasileira de Pesquisa Confidencial dos Objetos Aéreos Nâo Identificados (CBPCOANI), directeur de l'Escola Superior de Ciência de São Paulo, ainsi que membre de l'International Institute of Space Law et de l'American Association for the Advancement of Science. Signalons encore que le prof. F.A. Pereira est l'auteur de l'excellent ouvrage « O Livro vermelho dos discos voadores » (Edicôes Florenca - Sâo Paulo). Ces chercheurs brésiliens ont également adressé au public la déclaration suivante :

« Une étude critique et scientifique, portant sur une période d'environ 20 ans, de cas d'observations nombreux et de qualité, recueillis dans différentes régions de la Terre, nous porte à conclure :

1° - Les Soucoupes Volantes existent.

2° - Elles se présentent comme obéissant à un contrôle intelligent.

3° - Elles révèlent des caractéristiques qui ne peuvent être expliquées par les connaissances de la science contemporaine, ni par les possibilités actuelles de notre technologie.

4° - Les Soucoupes Volantes sont des objets extraterrestres.

» Nous recommandons aux autorités, aux savants et au public de suivre attentivement l'évolution de ce problème qui, par son importance, concerne le monde entier».

Au cours du Colloque, le président du Grupo de Estudos de Objetos Aereos Nâo Identificados — GEOANI — M. Antonio Magalhâes Lisbôa présenta une série de rapports d'enquêtes, fruit du travail de son équipe d'enquêteurs. C'est l'un de ces cas, à nos yeux le plus important contenu dans la communication du GEOANI, que nous avons l'avantage de vous présenter. Nous tenons a remercier très chaleureusement Mme Irène Granchi, de Rio de Janeiro, pour son aimable esprit de collaboration. C'est par elle en effet qu'il nous fut donné de prendre connaissance du long rapport que présenta le président du GEOANI lors du Colloque.

### Les données de l'incident.

A l'époque des faits, M. Geraldo Baqueiro alors âgé de 45 ans, est employé par l'Ecole de Médecine d'Itajuba (Etat de Minas Gerais) où il y exerce la profession de chauffeur.

Dans la nuit du 7 juillet 1967, vers 01 h 30, en revenant d'un déplacement à Rio de Janeiro au volant d'un véhicule de son employeur le destin lui donnait rendez-vous dans une confrontation avec le phénomène OVNI. Il était seul dans la voiture et bien qu'ayant parcouru une longue distance, il n'était pas fatigué outre mesure, afin de dissiper la monotonie de la route, il écoutait la radio de bord. (324 km séparent les villes de Rio de Janeiro et d'Itajuba). Alors qu'il arrivait en vue du sommet de la Serra de la Mantiqueira, la voiture dépassant péniblement les 40 km/h, le témoin aperçu « une lumière rouge qui clignotait » progresser en direction de son véhicule. A mesure que la « lumière » se rapprochait le témoin constatait que le régime du moteur diminuait en synchronisme avec les pulsations de l'insolite lumière. La voiture eût encore quelques « ratés » et aussitôt le moteur s'arrêta, les phares et la radio s'éteignirent.

Le phénomène lumineux s'était considérablement

approché, il stationnait maintenant à 10 ou 15 m de haut et était distant de 20 ou 30 m de la voiture. Toujours assis au volant de la Chevrolet, G. Baqueiro vit alors le phénomène se modifier, la « lumière » rouge fut plus vive et progressivement un objet de forme discoïdale émergea. En phase avec cette étonnante transformation, la lumière émise par le phénomène changea elle aussi et était alors pareille à celle émise par un tube néon. Le témoin remarqua la présence d'un dôme, de forme carrée, dans la partie inférieure de l'objet, ainsi que d'une sorte de « pare-brise » épousant sur 2 m de long le bord de l'engin.

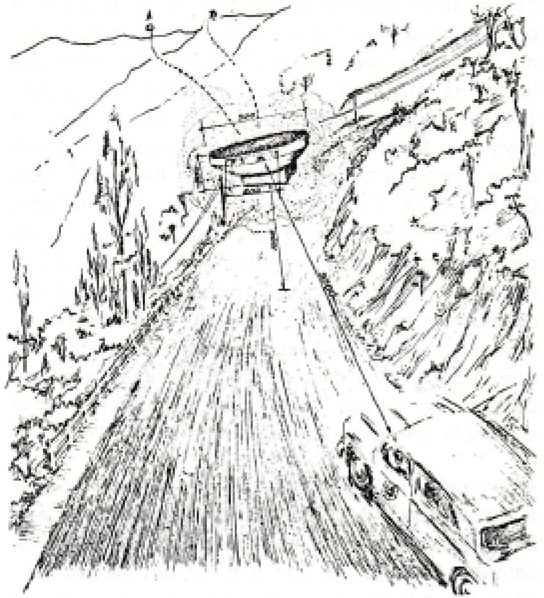
Suivant les estimations de G. Baqueiro, le diamètre de l'OVNI était de 5 m, la hauteur d'environ 3 m car la partie supérieure resta dans l'obscurité. Sans émettre le moindre bruit et toujours comme suspendu dans les airs l'OVNI continuait à diffuser une forte lumière blanchâtre émanant de l'intérieur de sa structure dont les contours étaient bien nets.

L'attention du témoin s'arrêta à hauteur du « pare-brise » car une silhouette humanoïde venait de s'y dessiner et tour à tour 4 autres la rejoignirent. Le témoin ne put discerner de quelle façon les êtres étaient habillés, mais ce qui l'ébahit fut le visage de ces êtres car il était pareil à celui d'un chat (l'aspect félin du visage des occupants découle peut-être du fait que leurs yeux étaient grands et allongés). Les occupants ne firent aucun signe; il se limitèrent à regarder en direction de la voiture pendant un très court laps de temps.

Provoquant un violent déplacement d'air et produisant un sifflement assourdissent l'OVNI s'éloigna de l'endroit où il stationnait depuis 4 à 5 minutes (temps qui n'excéda pas la durée totale de l'expérience de Baqueiro). En empruntant en sens inverse la même direction que celle prise lors de sa venue vers la voiture, l'OVNI s'éloigna rapidement et graduellement le témoin ne distingua bientôt plus qu'un point de lumière qui s'estompa dans le lointain.

Immédiatement après le départ de l'OVNI, tout redevint normal dans le fonctionnement de la voiture, ce fut la radio qui tira Baqueiro de l'état d'étonnement dans lequel il était depuis plusieurs minutes. Sans perdre un instant Baqueiro, quelque peu effrayé, reprit la route. Il s'arrêta au Poste de Gendarmerie, situé près du col de la Serra, où il questionna les hommes de garde, toutes ses questions

Observation de Geraldo Baqueiro le 7 juillet 1967 à la Serra de la Mantiqueira (Doc. GEOANI).



restèrent sans réponses, les gardiens de la route n'avaient rien remarqué d'extraordinaire.

Avec un quart d'heure de retard, il arrivait à Itajuba et ayant rejoint son domicile il raconta toute l'aventure à son épouse, ce qu'il fit également le lendemain à des amis.

Le témoin ne ressentit aucun effet physiologique et garda par la suite un état général des plus satisfaisants.

Toute l'observation du déroulement de la rencontre a été faite derrière les vitres de la voiture qui étaient fermées, à l'exception de celle côté chauffeur. Les lieux de l'incident. situés à environ 3 km d'une mine de talc, furent examinés par les enquêteurs du GEOANI qui remarquèrent que la zone avait été balayée par un vent violent. Il y eut d'autres recherches entreprises par les enquêteurs, qui furent amenés à trouver une personne qui affirma avoir vu pendant une nuit du mois de juin, entre 1 h 30 et 2 h 00 du matin, une «grande boule illuminée » venant de la Serra et se diriger vers la ville d'Itajuba.

Traduit du portugais par
**Claude Bourtembourg.**

# Chronique des OVNI

## 18ème siècle : OVNI et Royal Society

Dans les « Philosophical Transactions » publiées par la Royal Society de Londres, on y trouve bien plus qu'on pourrait le supposer. On y décèle même d'anciens rapports d'OVNI et cela n'est pas le moins étonnant. Dans le volume 43 (années 1744-45, publié en 1746), n° 477, pp. 524-525, le physicien Mortimer Cromwell commente à sa manière une « partie d'une lettre du Révérend Geo. Costard à M. **John** Catlin au sujet d'un météore brillant vu dans les airs le 14 juillet **1745»**. Dans cet appendice, Mortimer Cromwell (qui devait décéder en 1752) en profite pour faire part d'une observation que lui-même avait faite quelques années auparavant. Et comme ce physicien était l'un des secrétaires de la Royal Society et que scn observation est particulièrement éloquente, il nous a semblé bon de vous en faire profiter.

« Comme je rentrais chez moi, de ,a Royal Society à Westminster, le jeudi 16 décembre 1743, vers 20 h 40, alors que je me trouvais au milieu de St James's Park, je vis une lumière qui s'éleva derrière les arbres et les maisons au sud-ouest, et que je pris d'abord pour une étoile filante de grande dimension. Mais quand elle fut à une élévation de 20°, elle se déplaça parallèlement à l'horizon, en ondulant de cette manière (voir figure), et partit en direction du nord-est au-dessus des maisons. Cela paraissait si proche que j'ai pensé qu'elle était juste passée au-dessus de Queen's Square, l'île du parc, avait alors traversé le canal, et je l'ai perdue de vue alors qu'elle se trouvait au-dessus de Haymarket. Son mouvement était très lent. Je la vis pendant environ une demi-minute, et j'ai donc eu le temps de contempler pleinement son apparence, ainsi que je la décris dans la figure ci-jointe.

La **zone** A semblait être une flamme lumineuse projetée vers l'arrière, sans doute à cause de la résistance de l'air. La région B était un feu brillant comme du charbon rougeoyant, le tout étant inclus dans une sorte d'enveloppe tout à fait opaque (C), comme s'il s'agissait d'une coque métallique. A partir de D, sortait comme une queue lumineuse, très brillante en D et qui perdait de son éclat au fur et à mesure qu'on s'approchait de E, si bien que cela était transparent pour plus de la moitié de sa longueur. La tête semblait avoir un diamètre d'un demi-degré, la queue une longueur de trois degrés, et environ un huitième de degré d'épaisseur apparente. (signé) C.M. »

(Doc. Officiai UFO).

As I was returning home from the *Royal Society* to *Weſtminſter*, on *Thurſday*, Dec. 16. 1742. h. 8. 40'. *p. m.* being about the Middle of the Parade in *St. James's Park*, I faw a Light ariſe from behind the Trees and Houſes in the S by W. Point, which I took at fi-it for a large Sky-Rocket ; but when it had riſen :o the Height of about 20 Degrees, it tcok a Motion nearly parallel to the Horizon, but waved in this manner,

and went on to the N by E. Point over the Houſes. It ſeemed ſo very near, that I thought it paſſed over *Queen's Square*, the Iſland in the Park, croſs the Canal, and I loſt Sight of it over the *Haymarket*. Jts Motion was fo very flow, that I bad it above half a Minute in View ; and therefore had Time enough to contemplate its Appearance fully, which was what is ſeen in the annexed Figure,

*A* ſeemed to be a light Flame, turning backwards from the Reſiſtance the Air made to it. B B a bright Fire like burning Charcoal, inclofed as it were in an open Caſe, of which the Frame *CCC* was quite opaque, like Bands of Iron. At D iffued forth a Train or Tail of light Flame, more bright at D, and growing gradually fainter at *E*, *(0* as to be tranſparent more thsn half its Length. The Head ſeemed about half a Degree in Diameter, the Tail near 3 Degrees in Length, and about one Eighth of a Degree in Thickneſs.

C. M.

La confusion avec une météorite n'est guère vraisemblable et cette « lumière » a toutes les caractéristiques d'un engin artificiel. Si le texte ne vous a pas convaincu, l'illustration qui vous est proposée est suffisamment explicite quant à l'origine non naturelle de ce phénomène. Il est vrai que la pyrotechnie était à l'honneur en cette moitié du 18ème siècle (c'est à cette époque que Haendel composa sa « Musique pour le feu d'artifice royal »), mais aucun engin de ce type ne pouvait avoir les caractéristiques et performances décrites par Mortimer Cromwell. A moins que Tsiolkovsky et Von Braun n'aient eu quelque génial précurseur anglais. A moins surtout qu'on ne considère ce phénomène comme un « banal » OVNI. Au sens le plus strict de l'expression.

**Michel Bougard.**

**Références** :

« La chronique des OVNI », Michel Bougard, éd. Jean-Pierre Delarge, Paris, 1977.
<• Flying Saucer Review », Vol. 23, n° 2, pp. 14-15 : « Three sightings from long ago », by I. Grattan-Guinness.

## SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de ia Société Générale de Banque. Pour ia France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Deiarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage beige d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire): ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit» (éd. Albatros); œuvre collective nous presentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux «classiques» de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); «histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — 335 **FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Marne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Marne); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE,** de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — 235 **FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE** ?, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de «Aliens From Space», un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le «Rideau de fer» — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**

